60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 42 Saint-Boniface, du 12 au 18 janvier 1990

La santé au téléphone

Pour tout savoir sur le diabète, l'arthrite, la grippe, et des centaines d'autres maladies, un coup de téléphone suffit. **Lire page 6.**

Les Amis de Meech

L'avocat Rhéal Teffaine est l'un des membres de la toute nouvelle association des Amis du lac Meech. Il nous dit pourquoi. **Lire page 3.**

Le risque théâtral

Depuis plusieurs années, la troupe universitaire du Black Hole Theatre explore les sentiers peu défrichés de l'art de la scène. Un voyage déroutant. **Lire page 7.**

Le roi du Patin

Si George Friesen n'existait pas, les fans de hockey à Grunthal en seraient sans doute fort marris. Une jasette avec le vice-président de la Ligue Hanover Taché. **Lire page 9.**

Fidèles au Quiz

Comme chaque semaine, les esprits curieux ont rendez-vous avec les questions farfelues ou érudites du Quiz. **Lire page 19.**

Citation de la semaine

«D'autres parlaient plus fort, pensant que j'étais également sourd».

A force de courage et d'humour, le jeune Martin Coucelles a surmonté l'épreuve de la cécité, avec l'aide des habitants de Sainte-Anne-des-Chênes à qui, en retour, il a donné une grande fierté. **Lire page 11.**

Un 2e juge à la Cour provinciale

La province a cédé



photo: Bernard Bocquel

L'avocate Mary-Jane Bennett devant la Cour provinciale à Saint-Boniface. Pour elle, la nomination d'un deuxième juge à temps partiel ne change. Pour son client, le gouvernement provincial a agit trop tard. Le raisonnement de Mary-Jane Bennett en page 5.

Depuis une semaine, l'affaire s'étalait au grand jour dans les journaux: faute d'un deuxième juge, la Cour provinciale ne pouvait pas rendre correctement justice à tous les justiciables francophones.

Parce que la seule juge depuis le départ de Robert Trudel à la mi-1988, Léa Duval, se trouvait régulièrement en conflit d'intérêt. Une situation qui pouvait friser le ridicule, Léa Duval s'étant déjà trouvée en position de condamner son mari, l'avocat Robert Bétournay!

Mercredi 10 janvier, cédant visiblement à la pression des médias et du milieu juridique, le Procureur général a finalement annoncé la nomination d'un juge à temps partiel, Roger Grégoire, dont le nom circulait dans les milieux autorisés depuis quelques jours. Le résidant de Minitonas pratique le droit chez Paulson and Grégoire à Swan River.

Commentaire de Jim McCrae: «M. Grégoire se rendra à Winnipeg selon les besoins pour traiter des cas en français. L'administration des cours provinciales tirera aussi un grand profit d'un juge à temps partiel dans la région de Swan River»

Roger Grégoire a été inscrit au Barreau du Manitoba en 1977 et au Barreau de la Saskatchewan en 1981. Il a exercé sa pratique à Flin Flon de 77 à 86 pour ensuite s'installer à Swan River.

Bernard BOCQUEL

Voir page 5

Le Festival aux rivières

Le Festival d'hiver Riverborne est lancé pour les 6 prochaines semaines.

Centre névralgique de toutes ces activités : une piste de glace lisse, sur les rivières Rouge et Assiniboine, partant de la cathédrale de Saint-Boniface jusqu'au Palais législatif.

Cette année, le Festival du Voyageur s'implique tout particulièrement dans ces activités. L'idée première est «d'utiliser et de valoriser nos ressources ; peu de ville au monde ont la possibilité de s'amuser sur les rivières gelées», précise Louis Paquin, le directeur du Festival du Voyageur.

En dehors des simples promenades individuelles, possibles n'importe quel jour, des activités seront organisées toutes les fins de semaine *(Renseignements: 237-7692; 477-4150).* Diverses compétitions en patin, en traîneau à chien ou en sulky seront organisées.

Ph.D.

Voir page 5



photo: Philippe Descamps

Gabriel et Marcelle Forest, les Voyageurs officiels, en compagnie de la mascotte du Festival Riverborne.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Le Docteur Gérard Gobeil de Sainte-Anne-des-Chênes. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Téléphone: (204) 237-4823
Télécopieur: (204) 231-1998.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Au Canada

Maisons winnipégoises: petite baisse

Le prix des maisons neuves à Winnipeg est légèrement à la baisse, contrairement à la tendance nationale (+ 10,3% entre novembre 88 et novembre 89). C'est maintenant Vancouver qui subit la plus forte hausse pour le prix des maisons neuves: +17,8% en un an. Au pays, le prix des terrains a augmenté en moyenne de 22%, contre 1,3% à Winnipeg.

Axworthy dans la course?

Le député libéral manitobain Lloyd Axworthy entrera-t-il dans la course à la succession de John Turner? Pas sûr. Motif: l'incapacité à réunir assez d'argent. Il manque encore 100 000$ dans les coffres. 200 000$ ont déjà été dépensés. La course à la chefferie libérale va commencer sérieusement à la fin du mois.

Le géant Beaupré en terre natale

Le fameux géant Beaupré sera enterré le 1er juillet dans son village natal de Willow Bunch en Saskatchewan, 86 ans après sa mort, en 1904, des suites de la tuberculose. Édouard Beaupré mesurait 2.5 mètres (8 pieds, 4 pouces), ce qui lui valu d'être engagé par le cirque Barnum, dont il était une attraction vedette.

Le géant était en montre à l'Université de Montréal jusqu'en 1975. Parmi ses exploits: soulever, comme adolescent, un cheval de 800 livres.

Les Allemands à la Fourche

Le terminus Johnson, un bâtiment vide de 4 étages, situé à la Fourche, sera transformé en hôtel et en centre culturel pour les Manitobains d'expression et de culture allemandes. Du moins si le German Canadian Congress réunit les capitaux. Coût total de la transformation du vieil édifice vacant: 14 millions. Au menu: des festivals de musique, un Oktoberfest authentique, une exposition internationale du commerce et de la culture ainsi qu'un Festival de Noël.

Par ailleurs, le Winnipeg International Children's Festival tiendra son Festival 90 à la Fourche, du 5 au 10 juin. Le Festival attire environ 50 000 jeunes.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Rhéal Teffaine rejoint les «Amis du lac Meech»

Une alternative au manque d'action du fédéral

Une centaine de professeurs d'université, de juristes et d'hommes politiques ont formé le groupe des «Amis du lac Meech» pour défendre l'entente constitutionnelle de 1987.

Ce groupe de pression rassemble avant tout des gens de l'Est, 30 du Québec et 28 de l'Ontario, majoritairement anglophones. On compte également des francophones comme Aurèle Thériault, le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

L'avocat Rhéal Teffaine est, avec l'ancien Procureur général Ronald Penner, l'un des trois Manitobains ayant accepté de militer au sein des «Amis du lac Meech». Il nous explique pourquoi.

La Liberté : ***«Qu'est-ce qui vous a décidé à rejoindre les «Amis du lac Meech ?»***

Rhéal Teffaine : «J'ai toujours appuyé l'accord depuis 1987, et notamment devant le comité parlementaire du Manitoba.»

«La beauté de cet accord, ce sont les conséquences pratiques à long terme. J'ai toujours été offusqué par le fait que le Canada est une structure fédérale, mais que le moteur soit une forme de gouvernement unitaire à cause du «pouvoir de dépenser» d'Ottawa.»

«Dans un premier temps, Meech donnera plus de pouvoirs aux provinces. Il faut commencer par rapatrier les pouvoirs qui relèvent des gouvernements provinciaux et qui ont été usurpés par le fédéral.»

«Dans un second temps, cela encouragera le regroupement des provinces dans des entités plus valables, les divisions administratives actuelles n'ont pas de fondement. À terme, il faudra refaire la carte du Canada en 5 régions : Maritimes, Québec, Ontario, Prairies et Colombie.»

«Il s'agit de tenir compte des réalités et des besoins de chaque région. Si les gens ne sont pas capables de comprendre que le Québec est une société distincte, il n'y a plus qu'à baisser les bras. Par son histoire, son droit civil, sa culture et sa langue, plus des préoccupations différentes *(par exemple : en matière d'immigration)*, le Québec est distinct. C'est l'évidence même.»



photo: Philippe Descamps

Rhéal Teffaine à la défense de Meech : «Je ne suis pas certain que le fédéral a déployé tous les efforts qu'il pouvait déployer pour sensibiliser la population aux bienfaits de l'accord.»

La Liberté : ***«En quoi l'Accord du lac Meech est-il bon pour les minorités francophones ?»***

Rhéal Teffaine : «Personne sur la terre ne peut dire que cet accord est parfait. C'est un compromis politique touchant aux fondements même du pays, ce qui relève du miracle.»

Des grands pas sans le Québec

«Pour les Franco-Manitobains, l'idéal serait d'utiliser les mêmes termes «protéger et promouvoir» que pour le Québec. Mais si l'on emploie les même termes, on atténue la «distinction» du Québec. L'Accord représente tout de même plus que ce que l'on n'a jamais eu.»

«Certes, le Québec a fait une erreur de relation publique en présentant les minorités comme un problème pour lui. Moi, je dis qu'il faut voir plus grand, plus global, pour faire avancer notre cause. On a déjà réussi à faire de grands pas, et sans l'aide du Québec. Si Meech avait été ratifié il y a 20 ans, notre cause aurait avancé encore plus rapidement.»

La Liberté : ***«Quels sont les risques réels d'un échec ?»***

Rhéal Teffaine : «Les risques sont extrêmement graves. Les 5 demandes du Québec sont les plus modestes que j'ai entendues depuis 25 ans. Si cela n'est pas acceptable pour le reste du Canada, il n'y a rien d'autre qui soit acceptable pour le Québec. Il prendra ses dispositions vers la souveraineté-association.»

«En discutant avec des clients québécois, je me suis rendu compte qu'il est drôlement plus facile pour eux de faire affaire avec les Etats-Unis plutôt qu'avec le reste du Canada.»

La Liberté : ***«Quel travail comptez-vous entreprendre dans la défense de l'accord ?»***

Rhéal Teffaine : «Je vais exprimer mon point de vue encore une fois, même si, au Manitoba, c'est un peu comme siffler dans le vent. Je suis prêt à appuyer tous les mécanismes de soutien. Je pense que le Premier ministre du Canada a le devoir, comme chef de la nation, de prendre des mesures pour assurer une unité des 2 groupes fondateurs de la fédération. Notre groupe est une alternative au manque d'action du gouvernement.»

La Liberté : ***«Ce groupe n'est-il pas en fait en train de préparer l'après-Meech ?»***

Rhéal Teffaine : «Je pense que l'un des premiers devoirs des «Amis du lac Meech» et de faire un constat : les probabilités de réussite sont minces. Il est nécessaire de penser à d'autres formules pour sauver les éléments essentiels. Je serais très favorable à un accord parallèle.»

«Il est certain que l'un des buts de ce groupe est de dire aux Québécois qu'il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives et qu'une proportion importante des Canadiens tient à ce que le Canada reste une entité politique unie qui pourra s'atteler à résoudre d'autres besoins urgents.»

Propos recueillis par Philippe DESCAMPS

Respect des lois et volonté politique

Décidément, le gouvernement Filmon a parfois du mal à prendre au sérieux la Cour d'appel du Manitoba, la plus haute juridiction de la province. Du moins quand le tribunal tranche en faveur des droits de la minorité de langue officielle. Deux exemples.

La traduction des décrets d'intérêt public. Comme on le soulignait dans ces colonnes la semaine dernière, le gouvernement a choisi tout bonnement d'ignorer une décision de juin 89 de la Cour d'appel. Et les derniers commentaires de Gary Filmon indiquent que le gouvernement préfère retourner devant les tribunaux, citant des avis légaux de son cru.

Pourtant, les juges ne s'étaient pas montrés particulièrement exigeants: ils voulaient tout simplement que les décrets (les ordres signés par le premier ministre) soient traduits en français quand ils touchaient le grand public.

Mardi 16 janvier, la Société franco-manitobaine va décider quelle route suivre pour forcer le gouvernement à respecter la décision des juges. Au risque, une fois de plus, de devoir passer pour une bunch de chialeux.

La nomination d'un 2e juge à la Cour provinciale. Ce n'était qu'une question de temps avant que le problème ne soit porté sur la place publique. L'honneur, en quelque sorte, revient à un client de l'avocate Mary-Jane Bennett, inculpé en août 1988 et toujours pas jugé en janvier 1990!

Pourtant, la Charte des droits et libertés fédérale de 1982 est formelle: un justiciable a droit à un procès dans un «délai raisonnable». En l'occurrence, le client de l'avocate de la firme Teffaine, Labossière estime que le «délai raisonnable» est dépassé. C'est pourquoi, malgré la nomination mercredi 10 janvier, sous la pression des événements, d'un 2e juge bilingue à temps partiel, la Cour du Banc de la reine sera bientôt amenée à décider si, effectivement, le délai de 18 mois est déraisonnable.

ÉDITORIAL

Si oui, il ne peut y avoir qu'un seul coupable dans cette affaire: le gouvernement provincial, qui a traîné lourdement ses pieds avant de nommer en catastrophe Roger Grégoire, ce deuxième juge francophone à la Cour provinciale, pour éviter de possibles conflits d'intérêt pour la seule juge, Léa Duval. (Voir l'article dans ce numéro).

Le gouvernement ne peut même pas plaider les circonstances atténuantes. Et pour cause: dès 1984, la Cour d'appel du Manitoba a souligné que pour éviter une situation malsaine, il fallait nommer un deuxième juge francophone. Deux sur près de 40, il n'y avait là rien d'insurmontable.

Chose certaine, la nomination de dernière minute prend tout son sel dans le présent contexte judiciaire: le Procureur général vient en effet tout juste, coïncidence particulièrement ironique, de se flatter que la Cour provinciale vient d'éliminer 20 000 dossiers qui traînaient. Les procès ont lieu maintenant entre 3 à 6 mois après l'inculpation, plutôt que 12 mois voilà un an.

Inutile de préciser qu'un tel effort n'a été rendu possible que grâce à une sérieuse volonté politique. Preuve en tout cas que cette volonté politique existe, qu'elle peut rapporter des votes et qu'elle n'est pas due à l'imagination fertile des minoritaires, appelés à l'invoquer si souvent en vain.

Mais trêve de vilenie: l'essentiel est que la volonté politique existe, puisque les justiciables majoritaires l'ont rencontrée. Et que Jim McCrae a fini par la mettre un peu au service des justiciables minoritaires qui, il est vrai, ne peuvent compter que sur le respect des lois.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Jésus de Montréal: un spectacle, non un sermon

Pour moi, Jésus de Montréal est un film-choc, un film qui m'interroge. Aucune scène ne me laisse indifférent.

Jésus de Montréal pourrait tout aussi bien être Jésus de Winnipeg, de Berlin, de Madrid ou du Panama. Celui qui visite Jérusalem de nos jours, fait son pèlerinage à travers la foule des vendeurs, des visiteurs et des curieux. Il semble bien que c'était passablement semblable au temps du Christ.

Un jour survint un personnage extraordinaire. Pour nous, disons qu'il vient de Flin Flon. Certains sont indifférents, d'autres l'admirent alors que les prêtres le trouvent gênant et les chefs civils s'énervent. En voilà un qui dérange l'ordre établi.

Mais l'arrière-scène s'organise; la Mafia entre dans le jeu. Voici un avocat qui s'infiltre: «Tu es un bon magicien; ou pourrait faire de bonnes affaires ensemble». Un prêtre est en contradiction avec lui-même. Il impose des fardeaux qu'il ne peut porter lui-même. Un juge à la Perry Mason, blasé, renvoie ce Jésus et ses problèmes à d'autres. Finalement le juge condamne, victime des pressions de la foule. Un juge qui baiserait la main de Chantal Daigle.

Ce n'est pas tout. Ce Jésus ne se contente pas de parler; il agit. Il ne chasse pas les vendeurs du temple, mais il renverse les tables des exploiteurs; il casse les caméras des requins du sexe. C'est le genre de type qui ramasserait les clients de la rue plutôt que les prostituées.

Évidemment, la pression monte. Quelqu'un interroge, au hasard, la génération d'aujourd'hui: «Que dites-vous de Jésus»? «C'est un bon diable — Il est fameux — De qui parlez-vous? — On dit que c'était le temps de l'occupation; ce doit être le fils d'un soldat romain».

«Et vous madame, ancienne dame de Sainte-Anne, que dites-vous de lui?» «C'est certainement un saint».

Jésus de Montréal transcende, à mon point de vue, le temps et l'espace tel que les gens l'ont vu, tel que souvent beaucoup de gens le voient encore. Mais il met à nu la conscience du monde. C'est ce qui le fait troublant.

Son auteur, Denys Arcand, ne propose pas de solution. Il s'agit d'un spectacle, non d'un sermon. J'ai l'impression que la morale n'en est que plus forte.

Jésus se reconnait coupable des accusations portées contre lui. Il meurt dans la vérité et donne son coeur afin que d'autres vivent de sa vie.

Voilà ce que j'ai vu en Jésus de Montréal.

Benoit Paris
Saint-Boniface
le 4 janvier 1990

Georges Forest à la SFM: réfléchissez

La Liberté du 5 au 11 janvier nous apprend en page 5 que le 16 janvier la SFM prendra une décision sur les recommendations que lui fera le comité spécial qui étudie la question des décrets d'intérêt public que le gouvernement du Manitoba s'obstine à ne pas publier dans la deuxième langue officielle du Manitoba.

Le président de la SFM Raymond Bisson aurait dit qu'il: «... souhaite que l'affaire puisse se régler sans retourner devant les tribunaux.» Es-ce qu'il y a indice de faiblesse dans cette déclaration? La langue française a-t-elle droit de cité et de statut de langue officielle au Manitoba ou n'est-elle qu'une langue entre mille et une autres avec des privilèges?

Je dis au président et à l'exécutif de la SFM: pas de négociations avec le gouvernement du Manitoba sur le principe de traiter les deux langues officielles sur un pied d'égalité.

Entre-temps, si les tribunaux ne jugent pas nécessaire de reconnaître l'esprit et la lettre de l'article 23 de la Loi sur le Manitoba et son interprétation récente par la Cour d'appel du Manitoba, c'est qu'ils n'ont rien compris et que nous avons perdu notre temps.

Je dis aussi à l'exécutif de la Société franco-manitobaine: l'heure des compromis est révolue. La décision que vous prendrez est lourde de conséquences... réfléchissez. Préparez vous à prendre la route vers la Cour suprême.

Georges Forest
Saint-Boniface
le 5 janvier 1990

Se sauver ensemble ou périr ensemble

À l'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb le 12 décembre, nous avons réagi aux propos du révérend Ed Cornelson concernant la perte des fermes familiales, surtout dans nos paroisses.

Nous pensons qu'il y a du négatif et du positif et nous croyons qu'il faudrait avoir un ou des vrais Canayens français pour nous parler dans la barbe sur ce sujet brûlant.

Soit une personne qui a vécu les beaux jours et les moins beaux jours, soit une personne professionnellement renseignée sur la situation.

Si nous perdons nos fermiers, il ne restera plus tellement de villages canadiens-français. La vérité, c'est que nous nous sauverons ensemble, ou que nous périrons ensemble.

Léonard Robidoux
Otterburne
le 30 décembre 1989

SAINT-BONIFACE

Relance du couple

Une session de Relance du couple aura lieu les 19 et 20 janvier au Service de Conseillers, 261, rue Des Meurons.

Cette session sera animée par Gilles Beaudry, csv. Le thème: «La panne de désir chez le couple».

Le coût de la session est négociable. Pour les détails: 237-8295.

NOTRE-DAME

Les pompiers ont un chef

Gilbert Bazin a été nommé chef de la brigade de pompiers de Notre-Dame-de-Lourdes par les conseillers du village le 2 janvier.

Il remplace Yves Julien, qui a choisi de démissionner pour la simple raison que ses nouvelles fonctions de maire du village accaparent une bonne partie de son temps.

La brigade de pompiers de Notre-Dame-de-Lourdes comprend 20 membres et est équipée d'un camion-citerne.

L.G.

Malgré la nomination d'un 2e juge francophone

La Cour provinciale n'a pas encore l'absolution des justiciables francos

En nommant mercredi 10 janvier un deuxième juge bilingue à la Cour provinciale, le gouvernement vient finalement d'éliminer un vieux problème: faire traîner inutilement certains procès en français.

En effet, la juge Léa Duval reportait régulièrement des causes pour éviter de se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Mais pour l'avocat Mary-Jane Bennett, cette nomination vient trop tard. Même si elle tient à féliciter le Procureur général pour la nomination de Roger Grégoire.

Mary-Jane Bennett a un client qui a été inculpé en août 1988 et qui n'a toujours pas été jugé en janvier 1990. Pourtant, en avril 1989, tout semble entendu: la date du procès en français est fixée à septembre 1989.

Le jour du procès, Léa Duval, la seule juge francophone de la Cour provinciale, s'empresse toutefois d'ajourner le procès. Motif: Léa Duval est l'épouse de Robert Bétournay, avocat-conseil de la firme Teffaine, Labossière, qui emploie Mary-Jane Bennett.

«Depuis, l'affaire est ajournée de mois en mois, en attendant la nomination de ce deuxième juge», précise Mary-Jane Bennett. Résultat? «Mon client demande que l'accusation soit rayée, parce qu'il n'a pas pu avoir son procès dans un délai raisonnable».

Précision technique: la Charte des droits et libertés fédérale prévoit qu'un accusé a droit à un procès dans «un délai raisonnable». C'est à ce titre, même s'il ne s'agit pas «d'une cause idéale», que Mary-Jane Bennett va demander à la Cour du Banc de la reine dans les prochaines semaines de rejeter les accusations contre son client.

«Ça fait des années qu'on attendait la nomination d'un deuxième juge à la Cour provinciale. Ce retard allait à l'encontre du système de justice», conclut Mary-Jane Bennett.

Il faut noter que la nomination d'un deuxième juge francophone était une nécessité non pas à cause du montant de procès à entendre, mais à cause de conflits d'intérêt, réels ou apparents.

Dans le cas de la juge Léa Duval, l'apparence de conflit d'intérêt est due à son lien marital avec l'avocat-conseil de la firme Teffaine, Labossière. D'autres types de conflits d'intérêt sont bien sûr envisageables dans le cadre d'une communauté linguistique relativement peu nombreuse.

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Mary-Jane Bennett, avocate de la firme Teffaine, Labossière. Des félicitations au Procureur général pour la nomination d'un deuxième juge. Mais les faits demeurent.

La Cour provinciale a encore du chemin à faire

Il faut encore trois mesures

Les problèmes de la Cour provinciale pour servir les justiciables francophones pourraient se régler en six mois. Avec la bonne volonté du gouvernement provincial, évidemment.

C'est en tout cas l'avis de Me Guy Jourdain, porte-parole de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba:

«Si on veut que le système judiciaire fonctionne bien dans les deux langues officielles, il faudrait que le gouvernement pose volontairement un certain nombre de gestes, plutôt que d'attendre à chaque fois des poursuites judiciaires».

Quels seraient ces gestes qui feraient toute la différence? Guy Jourdain en énumère 3 principales:

-mettre sur pied une Chambre qui siégerait occasionnellement en soirée pour entendre des causes qui relèvent du Code de la route. (Une telle Chambre existe déjà côté anglais);

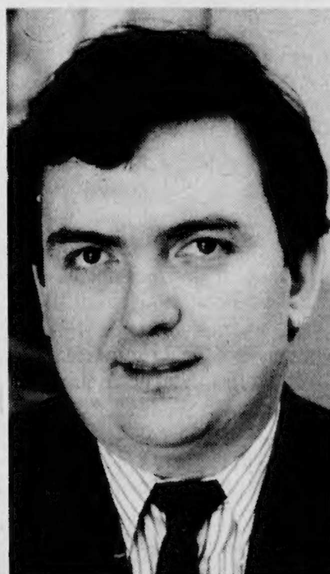


photo: Bernard Bocquel

Me Guy Jourdain: Combien savent que la Cour provinciale a des audiences en français une fois par mois?

-offrir une formation linguistique au personnel de soutien judiciaire déjà bilingue, mais qui a besoin de se familiariser avec la terminologie juridique;

-embaucher une deuxième sténographe judiciaire. Car comme il existe actuellement une seule personne qualifiée pour toute la province, des conflits d'horaire ont déjà eu lieu.

Par ailleurs, Guy Jourdain souligne que depuis plusieurs années, la Cour provinciale réserve déjà un lundi par mois aux audiences en français.

Commentaire: «Il n'y a pas beaucoup de gens qui savent qu'ils peuvent se présenter un lundi une fois par mois pour plaider coupables ou non coupable eux-mêmes».

Pour connaître la date des audiences en français, il suffit de téléphoner à la Cour provinciale.

Bernard BOCQUEL

L'après-midi d'accueil au Centre Fort Whyte: un trop franc succès?

Ça parlait français au Centre Fort Whyte dimanche 7 janvier. Plus de 200 francophones ont prononcé le mot de passe leur permettant de visiter gratuitement ce centre d'interprétation de la nature.

Chantal Le Dorze, responsable des bénévoles francophones du Centre Fort Whyte, et la promotrice de cet après-midi où les francophones étaient spécialement invités à découvrir le Centre Fort Whyte, a été agréablement surprise.

«On a eu des visiteurs de Saint-Malo, même d'aussi loin que Saint-Jean-Baptiste», rapporte la native de Saint-Boniface. «Plusieurs personnes ont dit: on a lu ça dans La Liberté. Il fait beau. On va aller faire un tour!»

Si Chantal Le Dorze a une inquiétude, c'est que l'activité a peut-être été trop populaire. En plus des 200 francophones, quelque 800 autres personnes s'étaient rendues au Centre Fort Whyte pour s'amuser et se payer une promenade en chiens attelés.

«On a été obligé d'arrêter de vendre des billets pour les promenades avant la fin de la journée. Les chiens étaient crevés. Et il y avait une attente d'une heure avant de pouvoir participer à la promenade».

«Quand tu as 1 000 personnes, ça fait un peu trop de monde pour le Centre. Pour beaucoup, c'était leur première visite. Alors on les a invitées à revenir une prochaine fois pour mieux visiter le Centre».

Rappelons que le 2e Festival d'hiver du Centre Fort Whyte aura lieu dimanche 27 janvier.



Chantal Le Dorze du Centre Fort Whyte dans le musée touche-à-tout du Centre. Une occasion unique de voir la grande nature sans quitter la ville.

Festival d'hiver Riverborne

Au programme de cette fin de semaine

Le Festival d'hiver Riverborne débute vendredi 12 janvier à 19h30 avec une retraite aux flambeaux partant de la promenade Taché jusqu'au pont Osborne où auront lieu la plupart des activités. Une tente accueillera en concert les Easy T's, à 21h.

Samedi 13 janvier, les festivités commenceront dès 9 heures avec un déjeuner aux crêpes dans la tente du pont Osborne. Elles se poursuivront à 14h avec un tournoi de curling opposant des membres du clergé à des parlementaires. A 20h, feu d'artifice et, de 21h à minuit, musique et danse avec Gérard Laroche.



Tous les moyens sont bons pour profiter d'une rivière jélée.

Dimanche 14, de 13h à 16h, aura lieu la rencontre de curling Jam Pail au confluent de la Rouge et de l'Assiniboine.

Pendant toute la journée de samedi et de dimanche, se dérouleront en outre toutes sortes d'activités sur la Piste de rivière, du spectacle vaudeville à l'exposition d'artisanat, en passant par la peinture sur glace. Sans oublier le spectacle des patineurs...

Ph.D.

Healthline interroge ses usagers

La santé en français au téléphone disponible

Durant ce mois de janvier, les personnes qui appelleront Healthline seront priées de répondre à quelques questions. But de l'opération: s'assurer de bien répondre aux attentes des usagers, en français comme en anglais.

Helthline a été mis sur pied par le ministère de la Santé en 1987. Ce service téléphonique très populaire offre des informations sur près de 200 préoccupations médicales. En moyenne, 90 appels sont reçus par jour.

Depuis le mois de juin 1989, la trentaine de sujets les plus demandés sont disponibles en français. Il s'agit d'une initiative de Santé Manitoba. Une initiative guère publicisée pour l'instant, ce qui explique peut-être la très faible demande pour écouter les cassettes en français (2 ou 3 par semaine...).

Le sondage durant janvier servira à mettre à jour la liste de sujets proposés. Comme l'explique Brian Gudmundson, un haut fonctionnaire de Santé Manitoba: «Il s'agit d'offrir une liste de sujets aussi pertinents que possible. On songe à ajouter une cassette sur la schizophrénie, d'autres sur la nutrition. Certains sujets pourraient être éliminés».

La majorité des cassettes disponibles en français traitent de sujets touchant directement les femmes *(contrôle de naissance naturel, infections vaginales, contraception, femmes battues).*

En fonction des demandes qui seront notées durant ce mois de janvier, il est possible que de nouveaux sujets de santé soient offerts en français.

Qui appelle Healthline? Brian Gudmundson n'a pas de statistiques précises. Sans doute en saura-t-il plus long après la fin du mois. Chose certaine, les usagers semblent «représentatifs de la population manitobaine».

Avec une restriction, cependant: puisqu'il n'y a pas de numéro gratuit pour le rural, les appels hors Winnipeg ne sont pas proportionnels à la population rurale.

Bernard BOCQUEL

Healthline?

Healthline est un service téléphonique offert par Santé Manitoba, en conjonction avec Luther Home, pour donner des informations sur des problèmes de santé.

Healthline propose près de 200 sujets en anglais et une trentaine en français. La liste se trouve dans l'annuaire téléphonique urbain (page 702) et dans l'annuaire rural (page 671).

Le service est disponible 7 jours sur 7 de 9h à 22h. Il suffit d'appeler le 334-4347, et de demander le sujet choisi. Les cassettes ont une durée de 3 à 4 minutes. Les textes sont rédigés dans un langage simple.

702

HEALTHLINE

Dial 334-4347 (9:00 a.m. to 10:00 p.m. daily)

HOW?

d messages English and French* — dial Healthline number (Call 33
pics, reviewed by local physicians — ask operator for tape name or English or French* (See list be
s — at end of tape, call automatica
ormation on health topics — dial again to hear same or new

emergency service and does NOT replace advice, diagnosis and
your physician or the appropriate local health organization for mo
ditional details on these topics.

term use
effects on users
rm effects
ing alcoholism
hol
rug problems
drug problem
ns
drug problem

1543-Tonsillectomy
1632-Benign Prostate Trouble
1491-Why immunize against tetanus?
* 1486-Stress management
1534-Dizziness
501-What is arrhythmia?
502-Significance of a heart murmur
Respiratory System
1203-What causes asthma?
1552-Shortness of breath
1604-Smoking cessation
1456-Today's smokers
1298-Quit cigarettes-live longer
1371-Flu vaccination
1537-Pneumonia vaccine
1460-Asbestos-life saver and life taker
The common cold

1451-Planni
1453-Eat we
1162-Tips o
1421-Are Vi
708-Food
503-Anore
Of interest
1510-The p
* 1556-Dang
* 1449-Natur
* 1276-Vagin
* 1160-Menc
1194-Men
* 1612-Batte
1053-Your
1058-Havi
* 1193-The
1368-Amr

«Allô bobo» en français, mais pas en demande!

La liste des cassettes de Healthline disponibles se trouve dans les annuaires de la MTS juste avant les pages gouvernementales. Les cassettes offertes en français sont accompagnées d'un astérisque.

On peut vraiment regretter que le titre de la cassette n'ait pas été proposé en français dans l'annuaire. Peut-être est-ce une raison supplémentaire expliquant la très faible demande pour les cassettes en français?

Chose certaine, le service en français est disponible depuis juin 89 et il a fallu attendre fin décembre 89 avant de recevoir un communiqué de la province pour apprendre officiellement l'existence du service.

SAINT-VITAL

La musique en français est importante au Foyer Valade

Grâce à une subvention de 400$ de Francofonds, le United Way des Franco-Manitobains, les résidants du Foyer Valade peuvent écouter plus souvent de la musique française.

Juste avant Noël, la directrice de Francofonds, Michelle Smith, a présenté un «cadeau» à Joseph Beaulieu, le président du Conseil des Bons Amis. Un cadeau qui contenait 21 cassettes et 4 disques compacts en français, parmi lesquels Edith Butler, Edith Piaf et Christian Perron, d'Ile-des-Chênes.

L'idée revient à Georgette Dupuis, la directrice des activités pour les 118 résidants, dont environ 90% sont francophones. Elle avait soumis une demande de subvention à Francofonds car, explique-t-elle, «la musique, c'est très important pour les personnes âgées. En l'écoutant, ils peuvent exprimer beaucoup d'émotions, se souvenir de leur jeunesse, oublier leurs problèmes».



Michelle Smith, directrice de Francofonds, remet un «cadeau de Noël» à Joseph Beaulieu, président du Conseil des Bons Amis du Foyer Valade..

Dans le budget qu'elle administre, l'achat de musique ne peut cependant pas être prioritaire: «C'est plutôt un luxe, c'est pourquoi l'aide de Francofonds est bienvenue pour améliorer la qualité de vie des résidants», estime Georgette Dupuis.

L'an dernier, Francofonds avait octroyé 500$ au Foyer Valade (450, chemin River) pour l'achat de vidéos. Des vidéos qui prendront toute leur importance lorsque l'institution pourra s'offrir un grand écran pour les projeter.

B.B.

Suivez le guide

Les estampes de Lisa Desilets

La coordinatrice des arts visuels au CCFM n'est pas de celles à qui l'on peut faire prendre des vessies pour des lanternes (en l'occurrence, une vulgaire reproduction pour une estampe originale). Elle nous livre quelques uns de ses trucs.

«Estampe, gravure, n'est-ce pas la même chose?». A question naïve, réponse experte: «L'estampe, c'est l'oeuvre qui a été reproduite à partir d'un dessin réalisé sur un support en bois ou en métal».

«La gravure, à eau-forte par exemple (un acide), est une des techniques utilisées pour réaliser l'estampe. Si le modèle a été dessiné sur une pierre, on parle de lithographie. Et si l'on s'est servi de tissu, il s'agit de sérigraphie».

Compris. Les techniques changent, mais le résultat est le même: des estampes. L'artiste peut produire autant d'emplaires originaux qu'il veut puisqu'il s'agit d'une technique d'impression. Une aubaine pour les faussaires, non?

«Évidemment, dans une galerie commerciale, il n'est pas toujours facile, si l'on n'a pas l'habitude, de distinguer une estampe originale d'une simple reproduction».

«Il y a quand même quelques trucs simples. Les artistes ont coutume de numéroter leurs estampes (2/22 par exemple). Si le second chiffre est très élevé, c'est le signe qu'il peut s'agir d'une reproduction et non pas d'un original. Autre indice: les bordures bosselées, qui prouvent le passage de la presse et révèlent donc une vraie estampe».

À ceux qui veulent en savoir plus, Lisa Desilets suggère de passer au CCFM où ils pourront lui poser des questions, consulter des livres, et apprécier les estampes de 14 artistes manitobains exposées à partir du 12 janvier (jusqu'au 9 février) à la Galerie 1.

Ces artistes sont membres de la Manitoba Printmakers Association, qui vient justement d'ouvrir son premier studio au 112, Market. On peut non seulement aller y admirer et y acheter des estampes (à partir de 40$), mais également y prendre des cours sur la gravure ou la fabrication du papier (pour tout renseigement, appeler le 947-2843 ou 944-8793).

Autres galeries recommandées par Lisa Desilets: la Galerie Thomas (62, rue Albert), la Galerie Uptown (577, rue Academie). Sans oublier les expositions actuellement en montre aux Musée des Beaux-Arts de Winnipeg.

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

Quand Théâtre rime avec audace et qualité

Lorsqu'on se rend à son premier spectacle au Black Hole Theatre, on a un peu l'impression d'aller à un concert rock clandestin dans l'Europe de l'Est d'avant 89.

Il y a d'abord la recherche éperdue du lieu sacré des étudiants. Déambulant dans les couloirs de l'University College, on finit toujours par trouver l'escalier qui conduit à la cave magique, dans les entrailles du bâtiment. On a alors la sensation de faire partie d'une rare élite d'avant-garde, assistant à ce qui se fait de plus audacieux en théâtre à Winnipeg...sauf que l'on est des centaines à chaque nouveau spectacle.

Le théâtre est une longue tradition à l'Université du Manitoba (75 ans cette année). Depuis quelques années, le Black Hole Theatre s'est taillé une solide réputation d'audace et de qualité. Il reste pourtant un théâtre amateur, avant tout étudiant, le prix des entrées défrayant uniquement les frais des costumes et de scène.

Des pièces osées

Parmi les comédiens de la prochaine représentation (voir encadré ci-dessous), Elaine Tougas est une habituée du Black Hole. Elle y a fait ses débuts sur scène il y a quatre ans et on l'a vu notamment dans les 2 derniers spectacles de l'automne.

Selon Elaine Tougas, c'est tout d'abord le statut du Black Hole qui permet l'audace : «On peut se permettre de faire des pièces plus osées, parce que notre continuité ne dépend pas directement de l'auditoire. Ce n'est pas que l'on se permet de prendre des risques.



photo: Philippe Descamps

Vence (sud de la France), 1930, D.H. Lawrence meurt de la tuberculose. Black Hole Theatre, janvier 1990, Wayne Watson interprète le rôle du poète et romancier anglais dans la pièce écrite par Tennessee Williams avec à ses côtés, Elizabeth Roffee, et debout, Elaine Tougas.

Mais, on doit prendre des risques parce que ce sera souvent la seule expérience pour les étudiants. Le comité qui choisi les pièces garde toujours l'idée de non seulement amuser les étudiants, mais aussi de les éduquer.»

Résultat : l'audience est régulière, les étudiants ne comptant pour pas plus de la moitié du public. Prendre des risques, à Winnipeg, c'est choisir des pièces dans des registres très divers. C'est aussi monter une pièce classique chaque année (Tartuffe de Molière sera présenté fin février).

Le premier respect va aux auteurs : «Avant la création du Fringe Festival, nous étions les seuls à présenter certains types de spectacles. Le Black Hole explore d'autres formes que le réalisme, ce peut être un théâtre déstructuré jusqu'au surréalisme. Il n'y a pas de censure. Le texte, une fois choisi, est respecté. Cela crée des moments chocs, avec un vocabulaire qui peut parfois être considéré comme vulgaire, et qui aborde tous les aspects de la vie, y compris la sexualité.»

Pour Elaine Tougas, l'ouverture d'esprit conduit à une variété de jeux très formatrice : «Quand les rôles que l'on te demande de jouer sont tellement différents, tu as l'impression de monter un escalier. Chaque rôle permet de progresser. Comme comédien, si tu n'es pas stimulé par du neuf, tu meurs, tout devient automatique. L'art du théâtre, c'est de ne pas être automatique.»

La réputation du BHT tient à ses audaces, mais aussi pour une large part à la qualité de ses spectacles. Celle-ci repose sur un principe : des auditions ouvertes. Elaine Tougas, qui n'est plus étudiante, y voit un effet stimulant : «Lorsqu'un étudiant est choisi, il sait qu'il est le meilleur pour ce rôle. Cela limite peut-être les chances offertes au débutant, mais cela reflète aussi le vrai monde du théâtre.»

Philippe DESCAMPS

Au programme

Sensuelles canicules

Intitulant la soirée «Sex in the South», le Black Hole Theatre présente deux pièces de Tennessee Willians et une de Beth Henley.

Outre Elaine Tougas, la pièce «I rise in Flame, cried the Phoenix» de Tennessee Williams est interprétée par Wayne Watson et Elizabeth Roffee. La mise en scène est d'Ari Cohen. Dans la France de 1930, l'agonie de David Herbert Lawrence, l'auteur de «L'Amant de lady Chatterley» (1928), atteint de tuberculose.

Tennessee Williams recherche les vrais batailles intérieures de l'écrivain anglais parti en guerre contre la bourgeoisie et le puritanisme, mais devant d'abord combattre «la vieille fille prude» qui était en lui.

La seconde pièce de Tennessee Williams est «Hello from Bertha», mise en scène par Victor Cowie. Une vieille prostituée menacée d'expulsion veut demeurer dans sa maison close. La soirée se termine avec «Am I blue» de Beth Henley, mise en scène par Susanne Coutts.

On peut se procurer des billets (5$ pour les étudiants, 6$ pour les personnes de l'extérieur) dans la salle 367 de l'University College, ou réserver par téléphone au 474-9581.

Le Black Hole Theatre est situé dans les sous-sols de l'University College sur le campus de l'Université du Manitoba. On peut s'y rendre en venant du centre-ville par le chemin Pembina ou le boulevard Grandin. Après l'intersection Pembina-Grandin prendre la Promenade University à gauche. Prendre ensuite la rue Dysart, la deuxième à gauche après le terrain de golf. Le Black Hole Theatre est situé sur la droite de la rue Dysart, 500 mètres plus loin (stationnement derrière l'University College).

Ph.D.

Représentations: du 16 au 20 et du 23 au 27 janvier 1990.

Lectures



Un des personnages du livre «Les trois coups».

THÉÂTRE

Les trois coups, de Fanny Joly.

Six pièces de théâtre sont proposées dans ce livre, sur des sujets pour intéresser les jeunes. On passe de la tarte à la crème aux thèmes à intrigues policières. De quoi plaire aux enfants.

(Centurion Jeunesse, 1988)

JEUNESSE

La blonde d'Yvon, d'Alain Poissant.

Yvon a une voiture et une blonde. Son auto est un vieux tacot et sa belle assez capricieuse. Alors, il va à la pêche avec ses copains. Là, on est entre soi, on boit de la bière et on parle un langage peu choisi. Faut bien que jeunesse se passe et manger de la «marde», comme dit le jeune Martin. Un livre frais et spontané relatant un peu du monde adolescent.

(Éd. du Roseau, 1987)

HISTOIRE

L'Empire des Bois-Brûlés, de Joseph Kinsey Howard.

La traduction en français de Strange Empire vient de paraître aux Éditions des Plaines. Il s'agit de la vie de Louis Riel, bien sûr, mais aussi de celle de ses compagnons et de tous les Métis des Plaines. On y raconte les joies et les chagrins de ce peuple. Le livre a le mérite de se vouloir juste et de raconter les vérités sans parti-pris. La couverture montre une originale création de Réal Bérard.

(Éd. des Plaines, 1989)

VOYAGE

Ma vie pour un rêve, de François Varigas.

Ayant, très jeune, soif de solitude, de pureté et de grands espaces, l'auteur s'est installé dans le grand Nord canadien. Là, entouré de ses chiens, il parcourt les terres vierges enneigées, libre et heureux, dans son traîneau à chiens. Peu à peu, cet aventurier s'intéresse aux courses à chiens et devient «musher» de profession, au Yukon. Son premier livre, Dix chiens pour un rêve, a remporté un énorme succès.

(Éd. A. Michel, 1989)

ROMANS

Omamori, de Richard Mcgill.

À la fin du XIXe siècle, au Japon, un Américain et un Japonais s'associent afin de créer la plus grande manufacture de soie du Japon. Les Hosokawa et les Napier commencent ainsi la lignée qui va encore se souder d'avantage, car Max et Shizue, les petits-enfants des deux familles, s'aiment. Mais tant de choses vont se passer à la veille de la seconde guerre mondiale. Cet amour pourra-t-il aboutir?

(Éd. Baldaquin, 1988)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

EXPOSITIONS

• ***«Too Many People Suffering»***, exposition d'affiches sud-africaines contre l'apartheid. Jusqu'au 20 janvier dans la galerie 111 de l'Ecole d'art de l'Université du Manitoba (ouverture du mardi au samedi de 12h30 à 16h30). Cette exposition est organisée par CUSO Manitoba, la coalition des organisations et des étudiants contre l'apartheid.

• ***«La Découverte»***, de Patrick Lemadec, jusqu'au 9 février dans la Galerie II du CCFM.

• ***«Progressions»***, travaux récents des membres de l'Association des graveurs du Manitoba exposés en l'honneur de l'ouverture du nouvel atelier de l'association. A partir du vendredi 12 janvier, dans la galerie I du CCFM.

• ***«Éloge des chauves-souris»***, un photographe épris des chiroptères expose ses travaux au musée de l'Homme et de la Nature, 190, avenue Rupert. A partir du 14 janvier.

• ***Ruth Chodkiewicz*** expose ses travaux récents à l'Alliance française du Manitoba, 725 av. Corydon, à partir du 14 janvier.

• ***Présentation d'un film vidéo*** sur le peintre français du XIXe siècle, Edgar Degas. Dans la série «art au déjeuner», le mercredi 17 janvier, à 12h10, au Musée des Beaux-Arts.

JEU

• ***«Quelques arpents de piège»***, grand jeu organisé par le Festival du Voyageur où s'affrontent des professeurs de toute la ville. Au Canot, le vendredi 12 janvier à 16h30.



«Too Many People Suffering», exposition d'affiches sud-africaines contre l'apartheid. Jusqu'au 20 janvier dans la galerie 111 de l'École d'art de l'Université du Manitoba (ouverture du mardi au samedi, de 12h30 à 16h30). Cette exposition est organisée par CUSO Manitoba, la coalition des organisations et des étudiants contre l'apartheid.

OPÉRA

• ***«Cosi Fan Tutte»***, l'un des 4 principaux opéras de Mozart, sera présenté à partir du 27 janvier par l'Association de l'opéra du Manitoba avec une distribution entièrement canadienne, dont notamment le baryton québécois Gaëtan Laperrière. Il est conseillé de réserver ses billets à l'avance, aux comptoirs Bass (985-6800).


«Suburban Tango», un spectacle de Tedd Robinson dans le cadre des «Taking it to the streets n°2». Après Saint-Boniface, les Contemporary Dancers retrouvent leur quartier d'Osborne pour un spectacle éclectique. Au programme, quatre oeuvres de chorégraphes contemporains : Charles Moulton de New York, Murray Darroch de Toronto, Tedd Robinson et Fiona Drinnan de Winnipeg. Les 17, 18. 19 et 20 janvier à 20h30 au Gas Station Theatre.

CONCERTS

• ***Le premier violon de l'Orchestre symphonique de Winnipeg***, Gwen Hoebig, et le chef d'orchestre Uri Mayer, de l'Orchestre symphonique d'Edmonton, sont les invités des «Masterworks n°5» de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Le programme comprend le concerto pour violon en ré majeur, opus 61, de Beethoven. Le programme débutera par la «Rêverie, opus 2» de Guyllaume Couture, la première composition publiée au Canada. Vendredi 12 et samedi 13 janvier à 20h, salle du Centenaire.

• ***«Concert pour les enfants n°4»***, avec Eric Nagler et des instruments inhabituels, sous la direction d'Earl Stafford. Dimanche 14 janvier à 14 h et 16 h, salle du Centenaire.

• ***«Café séries n°2»***, de la Société de musique de chambre de Winnipeg avec Peter Hannan et Colin Tilney. Le mardi 16 janvier à 20 h au Musée des Beaux-Arts.

• ***«Musically Speaking n°4»***, sous la direction, c'est une première, d'une femme chef d'orchestre : Catherine Comet, la directrice musicale de la symphonie Grand Rapids du Michigan.

• ***«Hootenanny»***, un spectacle folk de la Red River Folk Connection. Jeudi 16 janvier, à 20 h, au centre culturel West End (billets : 452-5496).

• ***«Voyage au pays de la salsa»***, avec notamment Gilles Fournier, Marilyn Lerner, Walle Larson et Papa Mambo en personne. Ne pas oublier de bonnes chaussures pour la danse. Vendredi 19 janvier à 20h au centre culturel West End.

• ***David Larocque*** sera au Mârdi jazz du Foyer, le 16 janvier au CCFM.

• ***Le groupe «Superfixie»*** sera l'invité du Foyer le 18 et 19 janvier.

CINÉMA

• ***Rétrospective sur le cinéaste suédois Ingmar Bergman*** au musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial).

Vendredi 12 janvier à 20h : «Le Septième Sceau (Det Sjunde Inseglet)», son chef-d'oeuvre (1956). Un chevalier revient d'une croisade et s'engage dans une bataille fatale.

Samedi 13 et dimanche 14 à 20h : ««Sourires d'une nuit d'été (Sommarnatlens Leende)», (1955). Une histoire d'amour dans la campagne suédoise du tournant du siècle.

Vendredi 19 janvier à 20h : «Le magicien», (1959). Entre l'illusion et la réalité, le voyage d'un magicien et de son assistant dans la Scandinavie du XIXe siècle.

• ***Festival du film dada*** au musée des Beaux-Arts. Présentation de 4 films du cinéaste hongrois Làszlo Moholy-Nagy et d'une compilation de Hans Ritcher retraçant 40 d'expériences artistiques de Dada au surréalisme. Mercredi 17 janvier à 19h30 (renseignements : 786-6641).

• ***«Psychotronic animation»***, deuxième partie du festival d'animation organisé par la Cinémathèque de la rue Arthur. Du 12 au 18 janvier, à 19h30 et 21h30 ; séances supplémentaires à minuit les 12 et 13 janvier.

• ***«La Bohème»***, le célèbre opéra de Puccini, mis en scène par le grand cinéaste italien Luigi Comencini (Ita-Fr 1987), avec notamment la chanteuse Barbara Hendrix. En italien avec sous-titre français. A partir du 19 janvier au Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice).

THÉÂTRE

• ***«The Glass Menagerie»***, de Tenessee Williams, présentée par le MTC Warehouse (angle Rupert et Lily), jusqu'au 13 janvier.

• ***«Odd Jobs»***, mise en scène par Frank Moher. Au Prairie Theatre Eschange, Place Portage (942-5483), à partir du 18 janvier.

ENFANTS

• ***«Ménagerie»***, exposition de photographies sur les animaux de l'Amérique du Nord. Au Musée des enfants du Manitoba à partir du 12 janvier. Pour tout renseignement : Denise Préfontaine ou Michelle Beaudry au 949-0109.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

SPORT

Hanover-Taché

Classement général

(au 8 janvier 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Sainte-Anne	13	2	0	26
Niverville	13	3	0	26
I-d-Chênes	7	9	0	14
Landmark	6	6	0	12
Steinbach	3	14	0	6

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	11	5	0	22
Grunthal	11	6	0	22
La Broquerie	5	11	0	10
Mitchell	5	11	0	10
Saint-Pierre	4	11	0	8

Classement individuel

(au 8 janvier 1990)

	B	P	T
Marc Nault *Sainte-Anne*	18	30	48
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	13	27	40
Kevin Penner *Sainte-Anne*	17	22	39
Larry Skoleski *Niverville*	22	16	38
Denis Trudel *Saint-Malo*	16	19	35
Ron Davies *Sainte-Anne*	17	15	32
Robert Rioux *Saint-Pierre*	11	21	32

George Friesen de Grunthal,
le vice-président de la Ligue Hanover-Taché

«Il faut que tes joueurs soient contents»

George Friesen, ancien gérant des Red Wings de Grunthal, vice-président de la Ligue Hanover-Taché depuis 5 ans, n'a jamais joué au hockey. Il n'y avait pas de patinoire et d'équipe à Pansey, le lieu-dit où il est né voilà 47 ans.

C'est comme partisan du sport qu'il a fait ses débuts. «J'ai toujours suivi le hockey local depuis que ça existe», explique l'agriculteur de Grunthal.

«J'allais voir l'équipe de Grunthal quand elle jouait à Saint-Pierre parce qu'il n'y avait pas d'aréna à Grunthal. Je suivais l'équipe de New Bothwell quand ce village avait une équipe. J'allais même à La Broquerie voir jouer les Habs».

Il est devenu gérant des Red Wings de Grunthal un peu par défaut. «Je siégeais au conseil d'administration de l'aréna. L'équipe n'avait pas de représentant au conseil. Je suis devenu leur représentant. Quelqu'un devait aller aux réunions de la Ligue. Tu signes le registre de la ligue et tout à coup, tu es le représentant!»

George Friesen hérita d'une équipe un peu désabusée. «L'équipe était 3 000$ dans le trou. Elle avait une très mauvaise réputation: pas fiable et cochonne. Durant ma première année, on a joué du bon hockey».



photo: Lucien Chaput

George Friesen, Monsieur Hockey à Grunthal depuis les 15 dernières années.

Être un bon gérant, ce n'est pas sorcier, affirme George Friesen. «Il faut que tes joueurs soient contents. Quand j'étais gérant, j'allais voir les joueurs dans les vestiaires avant le match. Tu racontes une couple de farces. Tu t'assures que les petites choses sont là pour eux: des oranges, du chewing gum».

Qui motive George?

«Après certains matchs, tu leur payes une pizza. Tu leur donnes les billets pour le banquet de la Hanover-Taché et pour les soirées sociales que le club organise. Dans le fond, chaque joueur aime des petites récompenses. Ils aiment être valorisés de temps en temps».

George Friesen motive ses joueurs. Mais qui motive George Friesen? «J'ai deux garçons qui jouent au hockey, l'un au niveau junior et l'autre au niveau bantam. Quelqu'un s'occupe d'eux. Alors moi je m'occupe des garçons des autres».

«Le hockey, c'est notre meilleur sport. Tout le monde va te le dire: c'est Grunthal qui amène les meilleures foules aux parties. C'est peut-être parce qu'on n'a pas grand chose d'autre en hiver. En tout cas, c'est le grand sujet de conversation partout au village durant la saison».

Lucien CHAPUT

Les jeunes patinent fort. Mais...

Hockey junior: la LNH doit revoir ses priorités

Excellents moments pour le hockey junior canadien! Deux événements la semaine dernière ont démontré à quel point le hockey junior se développe plus rapidement que le hockey professionnel.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Premier événement. L'équipe junior nationale a remporté la médaille d'or au championnat du monde. Et ce, même si ses rangs étaient sérieusement ravagés par la LNH.

Le hockey était de très grande qualité. La rapidité, la finesse et la discipline ont grandement joué dans cette victoire.

Deuxième événement. Les joueurs des Américains de Tri-City ont refusé de se plier aux exigences de leur nouvel entraîneur, Bill Laforge. Laforge, récemment relevé de ses fonctions dans la Ligue ontarienne, souhaitait, entre autres choses, que la violence reprenne de l'ampleur.

Commentaire d'Olaf Kolzig, le représentant des joueurs grévistes: ce n'est pas ce hockey-là qu'on veut jouer. La grève a porté ses fruits. Laforge n'aura plus rien à faire avec les joueurs.

Des bons résultats, un bon esprit: les ligues juniors canadiennes se portent très bien, merci. Et ce, même si la Ligue Nationale ne leur accorde pas le même statut que d'autres ligues dans d'autres pays.

Exemple. Alors que les fédérations de hockey européennes s'enrichissent (gracieuseté surtout du circuit Ziegler), les ligues du Canada doivent leur existence uniquement à l'énorme bassin de talents du pays.

Prenons les Jets de Winnipeg. Si Thomas Steen et Fredrik Olausson sont des Jets aujourd'hui, c'est parce que le club de Farjestad a été dédommagé lorsqu'ils l'ont quitté.

Mais les Raiders de Prince Albert et les Royals de Cornwall n'ont à peu près rien eu des Jets, même si leurs anciens, Pat Elynuik et Dale Hawerchuk, jouent d'importants rôles à Winnipeg.

Les chiffres sont trompeurs. Moins de jeunes Canadiens accèdent à la Ligue Nationale, c'est vrai. Mais le Canada produit encore le plus grand nombre de professionnels. Et ce sera toujours le cas, malgré le manque d'appui de la ligue senior.

Cependant, la LNH doit réviser ses priorités. Les ligues juniors sont désavantagées à chaque niveau et au bout de la ligne, la qualité va en souffrir.

Et si la qualité de jeu dans les rangs juniors souffre, il en découle, automatiquement, que la qualité de jeu chez les professionnels en souffrira.

300 315$ aux membres de la Coopérative de Saint-Léon en 1989

L'année 1989 n'a pas été une année «à tout casser» pour la Coopérative de Saint-Léon, souligne le directeur général Raynald Labossière. Mais elle figure tout de même parmi «les bonnes années» de l'entreprise fondée en 1942.

300 315$ en argent comptant ont été versés à quelque 1 700 membres durant l'année 1989, soit la moitié des 3 400 membres. «Un client reçoit, en moyenne, un rabais de 6% sur ses achats», explique le directeur général. «Ce rabais de 6% est gardé en fiducie sous forme de part. Lorsque la part dépasse 127$, la différence est remise, en argent comptant, au sociétaire».

Depuis sa fondation en 1942, la Coopérative de Saint-Léon a eu 8 millions de dollars en épargne. De ce montant, 3,4 millions de dollars ont été versés aux sociétaires.

La Coopérative de Saint-Léon, dont le siège social est à Saint-Léon, a sept succursales: Altamont, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Manitou, Pilot Mound, Crystal City, et Souris. 65 personnes (jusqu'à 90 durant l'été) travaillent pour l'entreprise.

La Coopérative de Saint-Léon, dont l'actif avoisine 7 millions de dollars, a eu un chiffre d'affaires de 12,5 millions en 1989, la plaçant en 19e position parmi les 40 entreprises établies au Manitoba rural.

L.C.

Barnabé-Saurette: 4 succursales

C'est «pour répondre aux besoins de la clientèle urbaine» que l'agence d'assurance Barnabé et Saurette, déjà présente à Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Letellier, a ouvert il y a quelques semaines une quatrième succursale à Saint-Nobert.



photo: Laurent Gimenez

Norman Barnabé.

«Cela satisfait les clients que nous avions à Winnipeg», explique Norman Barnabé, qui partage désormais ses activités entre la succursale de Sainte-Agathe et celle de Saint-Norbert. «C'est aussi un moyen d'approcher la clientèle urbaine».

Pourquoi Saint-Norbert? «La position géographique est parfaite par rapport à nos autres succursales. Et puis il y a la population francophone de Saint-Norbert. Cela va bien avec notre agence».

La succursale Barnabé-Saurette, située au 3485, chemin Pembina, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Elle emploie trois personnes: Norman Barnabé, Claudette Meilleur et Wally Empson.

Les nouvelles activités de Norman Barnabé ne changent rien pour l'agence de Saint-Agathe. Une nouvelle employée, Évelyne Vermette, a été embauchée pour garantir la continuité du service.

Laurent GIMENEZ

L'histoire d'une solidarité à Sainte-Anne-des-Chênes

Martin Courcelles, fierté de son village

Ce qui était, au départ, la souffrance d'un jeune garçon et la douleur d'une famille est devenu la fierté d'un village. Martin Courcelles est guéri depuis longtemps, et tout Sainte-Anne-des-Chênes, toujours fier, reste solidaire.

Né en 1972, Martin Courcelles est atteint dès l'âge de 2 ans d'un cancer de la rétine. Cette maladie rare doit être soignée par le docteur Elsworth, un spécialiste newyorkais, les voyages vont entraîner de gros frais. C'est alors que deux voisins des Courcelles, Gilbert Pattyn et le docteur Gérald Gobeil, proposent une collecte dans la communauté pour les frais occasionnés par la maladie.

Cet élan de solidarité n'a pas redonné à Martin les yeux qu'il a perdus avec la maladie, mais il a été un soutien moral important, témoigne René Courcelles, le père de Martin : «Au début, je ne m'attendais à rien, je n'y avais même pas pensé. Le support financier a été bien utile, mais c'est le support moral qui a été le plus important.»

Cette solidarité a marqué l'histoire du village, elle continue aujourd'hui pour d'autres besoins qu'aucune administration ne prend à sa charge (voir encadré ci-dessous). René Courcelles a redécouvert son voisinage : «On voit désormais les voisins d'un meilleur oeil, on comprend qu'ils sont charitables. Les gens s'aperçoivent qu'ils sont meilleurs qu'eux-mêmes le pensaient. Pour l'estime de soi, je sens que cela leur a fait beaucoup. C'est une petite fierté locale qui n'existait pas avant.»

Aujourd'hui, Martin Courcelles est guéri. Avec les appareils et les adaptations propres à son handicap visuel, il suit une scolarité normale et vit une vie normale. Ce qui le distingue des autres garçons de son âge, c'est d'abord et avant tout un sens de l'humour bien trempé.



photo: Philippe Descamps

En entourant Martin, les Courcelles ont trouvé une unité qu'envieraient beaucoup de familles.

Pour s'adapter à la vie après la maladie, Martin Courcelles a pu compter sur d'autres solidarités. Thérèse Doyle, Cécile Rioux et Irène Gagnon lui sont venues en aide pour ses travaux. Les progrès techniques, notamment en informatique, ont rendu la vie quotidienne plus facile aux aveugles. Martin a surtout pu compter sur l'aide de ses parents ; son père a appris le braille (1) pour l'aider dans ses travaux scolaires.

Cette expérience unique a transformé tous les membres de la famille de Martin. Sa soeur Jeanne pense que cela lui a surtout ouvert l'esprit : «Si aujourd'hui je sors avec un garçon handicapé, c'est sans doute parce que j'ai vécu auprès de Martin. J'ai compris que c'est du monde qui peut accomplir tout autant que les autres.»

Son autre soeur Claire est la cliente favorite des farces de Martin : «On est tellement plus libre pour rentrer en contact avec le monde et accepter le monde. On s'entend si bien que j'en oublie souvent son handicap.» Un jour, Claire a même failli offrir une lampe de poche à son frère pour Noël , avant de se raviser, confuse. Martin en a plaisanté une fois de plus.

Les plaisanteries de Martin sont connues dans son école. Actuellement en 12e à Saint-Anne-des-Chênes, il ira l'an prochain au Collège de Saint-Boniface. Comme tous les gars de son âge, il a appris à irriter certains professeurs jusqu'à la limite, et parfois au-delà, de la punition.

Son passage à l'adolescence a, semble-t-il, était plus difficile pour les professeurs que pour lui : «Certains professeurs ont eu tendance à me prendre pour autre chose qu'un jeune de mon âge, simplement aveugle. Certains pensaient que je devais être forcément retardé. D'autres parlaient plus fort, pensant que j'étais également sourd.»

Arpentant les rues sur son vélo, ou avec ses amis, Martin Courcelles est bien connu des habitants de Sainte-Anne-des-Chênes, sans nul doute grâce à sa décontraction : «Moi, je suis rapidement dégêné. Dans les soirées sociales, alors que beaucoup n'osent pas bouger, je vais danser et je fais connaissance plus rapidement.»

Philippe DESCAMPS

(1) Inventé par le français Louis Braille en 1829, le braille est formé de groupes de points en relief en 63 combinaisons donnant l'alphabet, les chiffres, les mathématiques et la musique. Adaptée dans pratiquement toutes les langues, cette invention est devenue aujourd'hui le système international de communication pour les aveugles.

Un fonds pour tous les Martin

L'élan de solidarité qui s'était produit lors la maladie de Martin Courcelles n'a pas pris fin avec sa guérison. Les sommes non utilisées ont permis de mettre sur pied une structure de soutien permanente : le Fonds Martin-Courcelles.

Le docteur Gérald Gobeil explique ce changement intervenu en 1980 : «Nous avons changé les termes de la charte initiale pour que le fonds puisse servir pour toute personne dans le besoin.»

Depuis, une quinzaine de personnes de la région ont bénéficié de cette solidarité. Alimenté par des prélèvements annuel, organisés notamment par les Chevaliers de Colomb, le fonds s'élève aujourd'hui à 14 400$. Il est géré par un comité où siège tous les conseillers du village ainsi que Gérald Gobeil, Georges Moreau, Robert Tougas, Richard Maynard et René Courcelles, le père de Martin.

Tous les dons et les demandes d'assistance doivent parvenir au bureau du village, 181, rue Centrale, Sainte-Anne-des-Chênes R0A 1R0, 422-5293. On peut également joindre Gérald Gobeil au 422-8230.

Ph.D.

Saviez-vous que...

Les voyages d'affaires fluctuent

Selon Statistique Canada, pendant la récession de 1980-1984, le nombre de voyages d'affaires a baissé de 23% (une baisse de 2 millions de voyages-personne).

Mais pendant la période de redressement économique (1984-1988), le nombre de voyages-personne a plus que doublé: en 1988, il dépassait de 30% le niveau de 1980.

Les statistiques montrent que le voyageur d'affaires type est de sexe masculin (trois hommes pour une femme...), est âgé de 25 à 44 ans, et a fait des études postsecondaires.

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feu **JOSEPH OVIDE LAMBERT**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, à 25-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 20 février 1990.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de janvier 1990.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession



Offre d'emploi

La Société historique de Saint-Boniface est à la recherche de **deux interprètes** et **d'un jardinier-interprète** pour le Parc historique national de la Maison Riel.

Responsabilités:

- accueillir le public et donner des visites guidées des lieux;
- interpréter les divers thèmes du site;
- entretenir le site et la maison;
- activités d'animation;
- entreprendre des projets de recherche.

Exigences:

- bonne connaissance de l'histoire du Canada et de l'histoire du Manitoba;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- l'expérience dans l'animation scolaire ou dans le domaine du service au public serait un atout.

Salaire: 7, 25$/heure

Durée de l'emploi:

- du 1er mai au 4 septembre 1990. (Si possible, être disponible durant la semaine du Festival du Voyageur).

Envoyez votre candidature avec votre curriculum vitae avant le 31 janvier à l'adresse suivante:



La Société historique de Saint-Boniface
Case postale 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Radio-Canada

recherche un

agent des communications de relève

chargé(e) d'effectuer des tâches reliées à l'autopublicité, les relations avec les médias et les relations avec l'auditoire.

Exigences:
- excellent niveau de français écrit et parlé
- connaissances de l'audio-visuel et de l'informatique.

Poste temporaire pour des périodes de relève.

Salaire selon la convention collective.

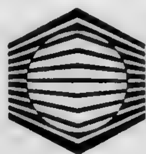
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Ressources humaines
Radio-Canada
C.P. 160
Winnipeg (Manitoba)

Radio-Canada se conforme à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
Manitoba



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de:

commis-dactylo

Fonctions:
- travail de commis
- traitement de textes

Qualifications:
- bonne connaissance d'un système de traitement de textes (expérience au Micom 3004 ou avec Word Perfect, un atout)
- rapidité de frappe requise — 50 mots à la minute
- doit être bilingue — français et anglais, oraux et écrits
- accueillant(e)

Traitement:
Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Madame Gisèle Dearborn
Dactylo en chef
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Mantioba) R2H 3B4

Le Festival du Voyageur

est à la recherche

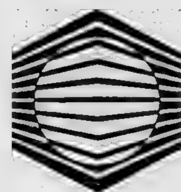
1. **d'animateurs(trices) — rémunéré(e)s**
2. **de bénévoles**

pour son programme scolaire du 12 au 16 février 1990.

Veuillez vous adresser à Denise au 237-7692 le plus tôt possible.



Le Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4



La Caisse populaire de Saint-Joseph

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice)

responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la caisse populaire dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Exigences:

- excellente formation dans une institution financière
- de l'initiative et des capacités d'organisation
- personne avenante et dynamique possédant du leadership
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais.

La caisse populaire

La Caisse populaire de Saint-Joseph, avec un actif de 1,5$ millions, offre des services financiers à ses 220 membres.

Traitement

Selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Monsieur Gilbert Parent
Président
La Caisse populaire de Saint-Joseph
Saint-Joseph (Manitoba)
R0G 2C0

Manitoba

Chef des Services techniques

Le titulaire veillera à la promotion et au développement des services de bibliothèque dans les régions rurales du Manitoba en s'occupant de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des programmes de services techniques de la Direction conformément à la politique gouvernementale, aux règlements, et au mandat de cette Direction. Le titulaire est chargé de la supervision générale du personnel professionnel et technique et des commis de bureau qui réalisent ces programmes.

Le candidat doit bien connaître le fonctionnement des bibliothèques publiques, y compris le catalogage dans un milieu informatisé où l'on utilise le système UTLAS. Il doit posséder un diplôme reconnu en bibliothéconomie et plusieurs années d'expérience connexe, ce qui lui permettra d'employer certaines techniques administratives. Le candidat doit avoir au moins trois ans d'expérience dans la gestion des programmes et la supervision et doit avoir participé à la préparation des budgets, à l'établissement d'objectifs et à l'élaboration et l'évaluation des programmes. La capacité de communiquer en anglais et en français est souhaitable. La préférence sera accordée aux candidats membres des groupes visés par le Programme d'action positive.

Échelle de salaire : de 35 878 $ à 45 183 $ par année
N° de concours : 3105
Date de clôture : le 29 janvier, 1990

Spécialiste des médias

Relevant du directeur du Service d'information du public, le titulaire de ce poste est chargé de la rédaction et de la correction des communiqués du Gouvernement du Manitoba à la presse écrite, ainsi que de certains projets spéciaux correspondant aux stratégies et aux besoins du Service dans le domaine de la communication.

Le candidat devra posséder une formation scolaire pertinente, plusieurs années d'expérience dans les médias d'information et une bonne connaissance pratique du gouvernement. Il devra également posséder de solides talents de rédacteur et de correcteur et savoir très bien s'exprimer oralement. Il doit pouvoir travailler de façon indépendante dans un milieu trépidant. On tiendra compte de l'habileté du candidat à s'exprimer en français et en anglais. La préférence sera donnée aux candidats qui répondent aux critères du Programme d'action positive.

Échelle de salaire : de 37 410 $ à 45 183 $ par année
N° de concours : 3106
Date de clôture : le 29 janvier, 1990

Adresse : Service du personnel
Culture, Patrimoine et Loisirs
177, avenue Lombard, bureau 206
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

SAINT-PIERRE-JOLYS

Bernard Gagné et Diane Bruyère souverains d'un jour

Plus de 150 personne sont venus tirer les rois le 6 janvier au profit du Musée de Saint-Pierre-Jolys.

Après une messe chantée, célébrée par le curé Maurice Deniset-Bernier, le banquet a été servi par les jeunes de la 12e années. L'animation du spectacle était confiée à Vincent Dureault et aux «Monastiques».

Le sort a désigné Bernard Gagné et Diane Bruyère comme roi et reine de la soirée. Pour son 5e anniversaire, la fête a été l'occasion de remettre divers prix à Carmel Rodrigue, Lucille Leduc, Thérèse Carrière, Fernand Bérard, Irène Dupuis et Norbert Tessier.

La soirée a permis de récolter 1000 $ qui serviront à couvrir une partie de la dette du musée (45 000$). Une grande loterie est en cours dans le même but. 2000 billets sont en vente (à 20$) au profit, pour moitié, du Musée et, pour une autre moitié, du centre récréatif.

Des billets sont encore disponibles. Le tirage commencera le 1er février et s'étendra sur 304 jours, avec un gagnant par jour. Le total des prix distribués s'élève à 11 575$.

Ph.D.

CONCOURS DE SCULPTURE

Inscriptions avant le 15 janvier

Les artistes amateurs qui veulent participer au concours de sculpture sur neige du Festival du Voyageur doivent s'inscrire avant le 15 janvier 1990.

Le thème de cette année est : «Ça fait chaud au coeur». Pour participer au concours ouvert à tous, il faut que votre projet soumis lors de l'inscription soit retenu par la direction du Festival. Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont disponibles au bureau du Festival (demander Gary Tessier au 233-7576).

Une trentaine de blocs de neige compactée seront bientôt installés dans le parc Provencher. Une dizaine de blocs sera disponible pour chaque catégorie : adulte, famille et école. La taille des blocs aura lieu entre le 28 janvier et le 6 février.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **JOSEPH ADÉLARD LAFOND**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 15 février 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de janvier 1990.

DENISET FRÉCHETTE
Procureurs de la succession

LOURDES

Les conseillers mieux dédommagés

Le maire et les conseillers de Notre-Dame-de-Lourdes ont adopté le 2 janvier un réajustement de leur allocation de dédommagement.

Le montant de l'allocation du maire passe de 188$ à 200$ (+12$) et celle des conseillers de 150$ à 160$ (+10$).

Par ailleurs, les conseillers ont accordé une augmentation salariale de 5.5% (effective le 1er janvier) aux deux employés du village: Roger Fouasse et Pierre Badiou.

SUD-EST

Vacance aux loisirs

Après le départ de Laurie Unrau pour le gouvernement provincial, les municipalités du Sud-Est sont à la recherche d'un(e) remplaçant(e).

La coordinatrice des loisirs était chargée d'organiser les divers cours, de la peinture à l'huile à l'artisanat, qui sont dispensés dans les villages. Les cours déjà programmés sont maintenus comme prévus.

BIBLIOTHÈQUE

Les meilleures décorations

La Boutique du boulevard expose les oeuvres des gagnants du concours de décoration d'arbre de Noël organisé par les commerçants du Centre-Ville.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ALPHEDA BOURGOUIN**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 13 février 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de janvier 1990.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession



Le journal de l'année de l'APF, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988.



JOSEPH OVIDE LAMBERT

Paisiblement, après une courte maladie, le 2 janvier 1990 à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 78 ans.

Il fut précédé par sa femme Yvonne (née Rougeau) et son frère Wilfred (Bébé). Il laisse dans le deuil sa fille Claudette; ses deux fils Gérard et son épouse Monique, Bernard et son épouse Charlotte; ses frères Lucien et son épouse Reine de Saint-Malo en plus de Jean-Marie; quatre petits-enfants: Denis, Marc Elianne et Natalie.

Les porteurs étaient Robert, Donald, Irénée, Réal, Benoit et Gabriel Lambert.

Le service a eu lieu le vendredi 5 janvier 1990 à 10h30 à la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, av. de la Cathédrale, Monseigneur Albert Fréchette et M. l'abbé Raymond Baudry célébrants. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

Les offrandes et messes que vous avez offertes sont vivement appréciées. La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs E3 à l'hôpital Saint-Boniface pour leurs bons soins. Remerciements aux chanteurs, aux porteurs, à l'organiste et à toute autre personne qui a témoigné sa sympathie.

JULIA LAFOND
(née Manaigre)

Au Centre hospitalier Taché, le mardi 19 décembre 1989 est décédée, à l'âge de 87 ans, Julia Lafond (née Manaigre).

Précédée par son époux Charles Édouard en 1976, une bru Doris en 1971, trois frères et quatre soeurs, elle laisse dans le deuil ses enfants: Géraldine et France Pichette, Roland, Jules et Paulette, Marcelle et Noël Trudeau, Claude et Dora; ses petits-enfants: Gérard et Guy Pichette, Marc, Joanne et Robert Lafond, Julie Lafond, Denis et Nicole Trudeau, Lisa, Jesseline, André et Jean-Marc Lafond; ainsi que 11 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un beau-frère Philippe et Emma Lafond et trois belles-soeurs: Mme Rose-Marie Gauthier, Mme Victoria Péloquin et Mme Blanche-Anna Bellemare.

Les porteurs étaient ses petits-enfants: Gérard et Guy Pichette, Joanne Gendreau, Nicole et Denis Trudeau et Marc Lafond.

La messe de la Résurrection a été célébrée le vendredi 22 décembre à 10h à la Cathédrale de Saint-Boniface, l'abbé Ubald Lafond et l'abbé Pierre Gagné célébrants. L'inhumation a suivi au cimetière de La Salle.

La famille désire remercier le service de Pastoral ainsi que le personnel de 3DE du Centre hospitalier pour leurs bons soins et leur dévouement inlassable.

La direction des funérailles a été confiée à la chapelle funéraire Desjardins.

La famille de Julia Lafond remercie tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.



M. L'ABBÉ GABRIEL POITRAS

M. l'abbé Gabriel Poitras est décédé le 3 janvier 1990 au Centre hospitalier Taché à l'âge de 92 ans et 9 mois.

M. l'abbé Poitras, né le 20 mars 1897 à Winnipeg (alors diocèse de Saint-Boniface) était le fils de Charles Poitras et de Wilhelmine Gaudreau.

Il fit son école primaire à l'école Provencher, puis ses études secondaires au Petit Séminaire de Saint-Boniface. Il étudia la philosophie au Collège de Saint-Boniface et au Séminaire de Montréal. C'est à Montréal également qu'il étudia la théologie.

Monseigneur Arthur Béliveau l'ordonna prêtre dans la Cathédrale de Saint-Boniface le 26 mars 1922.

M. l'abbé Gabriel fut successivement nommé aux paroisses suivantes: Somerset, vicaire (1922) — Manitou, curé (1922) — Sioux Lookout (1934) — Saint-Malo (1941) — Letellier (1956) — La Salle (1960). En 1966, il se retira du ministère actif à l'âge de 69 ans, et élut domicile à Saint-Vital. Pendant 6 ans il offrit un ministère dominical à la paroisse Sainte-Famille.

M. l'abbé Poitras est le dernier de nos prêtres à avoir accompli du ministère en Ontario alors que notre archidiocèse s'étendait hors province vers l'Est. Remercions-le dans nos prières pour ses 68 ans de ministrère sacerdotal constant dans notre diocèse, l'Église Mère de l'Ouest canadien.

Il fut précédé par son père et sa mère, ses frères et ses soeurs. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces, ainsi que sa ménagère de 54 ans, Lena Hoc.

Les prières pour M. l'abbé Poitras avaient lieu le vendredi soir 5 janvier, au Salon funéraire Desjardins à 19h30. La messe concélébrée des funérailles était présidée par S.E. Mgr Antoine Hacault, le samedi 6 janvier à 10h00 en la Cathédrale et était suivie de l'inhumation au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Veuillez s.v.p. prier pour la vie glorieuse de Gabriel en compagnie de son Archange dans la gloire éternelle de la Trinité Sainte et de Marie, sa Sainte Mère.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233-4949.

YVONNE GODARD
(née Rémillard)

Décédée après une longue maladie, le 1er janvier 1990 à l'hôpital de Morris à l'âge de 79 ans.

Elle fut précédée de son premier mari Wilfrid Jubinville en 1968 et son deuxième mari Philias Godard en 1982.

Elle laisse dans le deuil deux frères: Michel, Ambroise et son épouse Thérèse de Saint-Joseph; quatres soeurs: Angéline et Gérard Lalonde, Marie-Jeanne Brétécher de Saint-Boniface, Lucille et Paul Perron de Saint-Joseph, Marie-Flore et Venance Clément de Morris; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par les abbés Laval Cloutier, Louis Morin et Georges Damphousse en l'église catholique de Letellier le 4 janvier à 14h30. L'inhumation a eu lieu au cimetière local. Un gros merci aux abbés Cloutier, Damphousse et Morin pour leur soutien et leurs nombreuses visites.

La famille Rémillard désire remercier sincèrement tous les parents, neveux et nièces, amis, voisins pour leurs témoignages de sympathie.

Merci aussi aux médecins et gardes-malades de l'hôpital de Morden ainsi que de l'hôpital de Morris pour tous les soins et attention donnés à Yvonne durant sa maladie.

Un merci spécial à la chorale pour le beau chant, aux porteurs, aux servants de messe et aussi aux dames de la paroisse pour le goûter.

ANGÉLIQUE OLIVIER
(née Brémaud)

Le 2 janvier 1990, à l'Hôpital général de Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 88 ans Madame Angélique Olivier (née Brémaud).

Précédée dans la mort par son époux Joseph, une sœur et cinq frères, elle laisse dans le deuil deux filles : Denise Olivier de Saint-Boniface ainsi qu'Alice Reid et son époux Harold de Régina; une petite-fille Susan Creelman et son époux Tim et un arrière-petit-fils Matthew tous de Calgary; trois belles-sœurs : Cécile Joyal, Angéline Brémaud et Blanche Brémaud ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Une messe commémorative a été célébrée à 10 h 30 le jeudi 4 janvier en l'église Holy Cross au 252, rue Dubuc. M. l'abbé James Gray célébrait. La crémation avait lieu avant le service.

La famille désire exprimer sa reconnaissance aux infirmières et à tout le personnel du 6A pour leurs bons soins.

La direction du service mortuaire avait été confiée au salon P. Coutu & Cie, 156, rue Marion, 233-7453.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$



MARCEL «MARS» CONNELLY
1969 — 1989

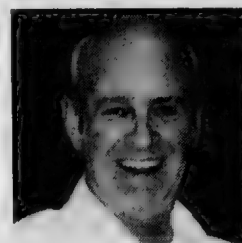
Accidentellement, le samedi 2 décembre 1989, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé à l'age de 20 ans, Marcel, fils bien-aimé de James et Gisèle Connelly de La Broquerie (Manitoba).

Il laisse dans le deuil ses parents James et Gisèle, 2 frères et 3 soeurs: Richard et Selo et leurs enfants James, Christian et Catherine de Coral Harbour (T. N.-O.), Colette et Louis (Dornez) de Sainte-Anne, Robert de Saint-Boniface, Lucie et Hélène de La Broquerie; ses grands-parents: Patrick et Aurise Connelly de Saint-Laurent; une amie très spéciale depuis 3 ans Sylvie Brindle. Aussi plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Marcel avait été diplômé de l'école secondaire de La Broquerie avec honneurs en 1987. Il poursuivait ensuite ses études en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface où il en était dans sa 3e année lors de sa mort. Mars était toujours très engagé dans tous les sports, mais surtout le hockey. Il avait une joie de vivre exceptionnelle et il partageait toujours cette joie avec ceux qui l'entouraient. Son amour et son amitié ensoleillaient nos vies.

Les prières, étaient suivies de la messe de la Résurrection qui fut concélébrée en l'église Saint-Joachim de La Broquerie le 6 décembre 1989.

«Nous t'aimons beaucoup Marcel. Tu seras toujours avec nous.»



GEORGES MOUSSEAU

Le samedi 6 janvier 1990, à sa résidence et entouré de sa famille, est décédé, suite du cancer, Georges Mousseau âgé de 59 ans, époux de Gertrude (née Bergeron).

En plus de son épouse, il laisse dans le deuil sa mère Fabiola Mousseau; ses enfants: Diane et son époux Paul Bourbonnais, Brigitte et son époux Bill Cudmore, Roselyne et son époux Pierre Laporte et Robert Mousseau; six petits-enfants: Bridget, Shannon, Crystal Bourbonnais, James, Natalie, Josh Cudmore; ses soeurs et frères: Antonia Labelle, Annette Latreille, Paul, Maurice, Lucien Mousseau et Jeanine Laflèche.

Georges a été à l'emploi du Centre de détention Stony Mountain pendant 31 ans.

Animé d'une grande vitalité, il aimait passer ses temps libres à son chalet où il admirait la nature. Toujours prêt à venir en aide à ceux dans le besoin, on se souviendra de son sourire facile et de sa joie communicative.

En raison de l'intérêt de Georges envers l'environnement, plutôt que d'envoyer des fleurs, les gens qui le désirent, pourront faire parvenir des dons au Prairie Patron Program, Manitoba Naturalists Society, 302-128, av. James, Winnipeg (Manitoba) R3B 0N8.

Georges a été inciné le mardi 9 janvier 1990 et une messe de la Résurrection a été célébrée le mercredi 10 janvier 1990 par M. l'abbé Jean-Louis Rocan, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens.

La famille désire remercier sincèrement tous les parents et amis de l'appui au cours de la maladie de Georges.

La page de BICOLO

Au froid qu'il fait, je crois bien que je vais cuisiner un peu. Ça va être amusant et je vais être bien au chaud. Si tu as le goût d'en faire autant, ma recette est juste un peu plus bas.

Bicolo

Découvre le message secret de Bicolo. C'est une phrase d'une chanson d'un chansonnier québécois bien connu: Gilles Vigneault.

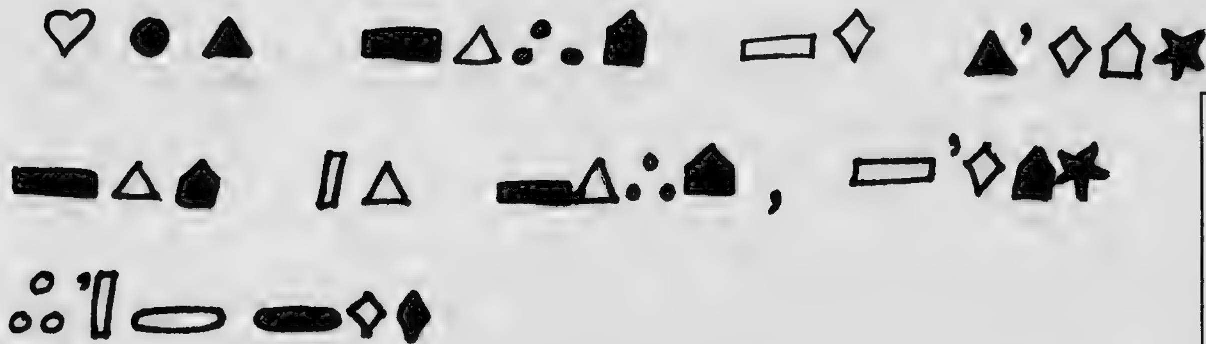
Tu peux aussi t'amuser à écrire tes propres messages secrets en utilisant le code de Bicolo.

Code



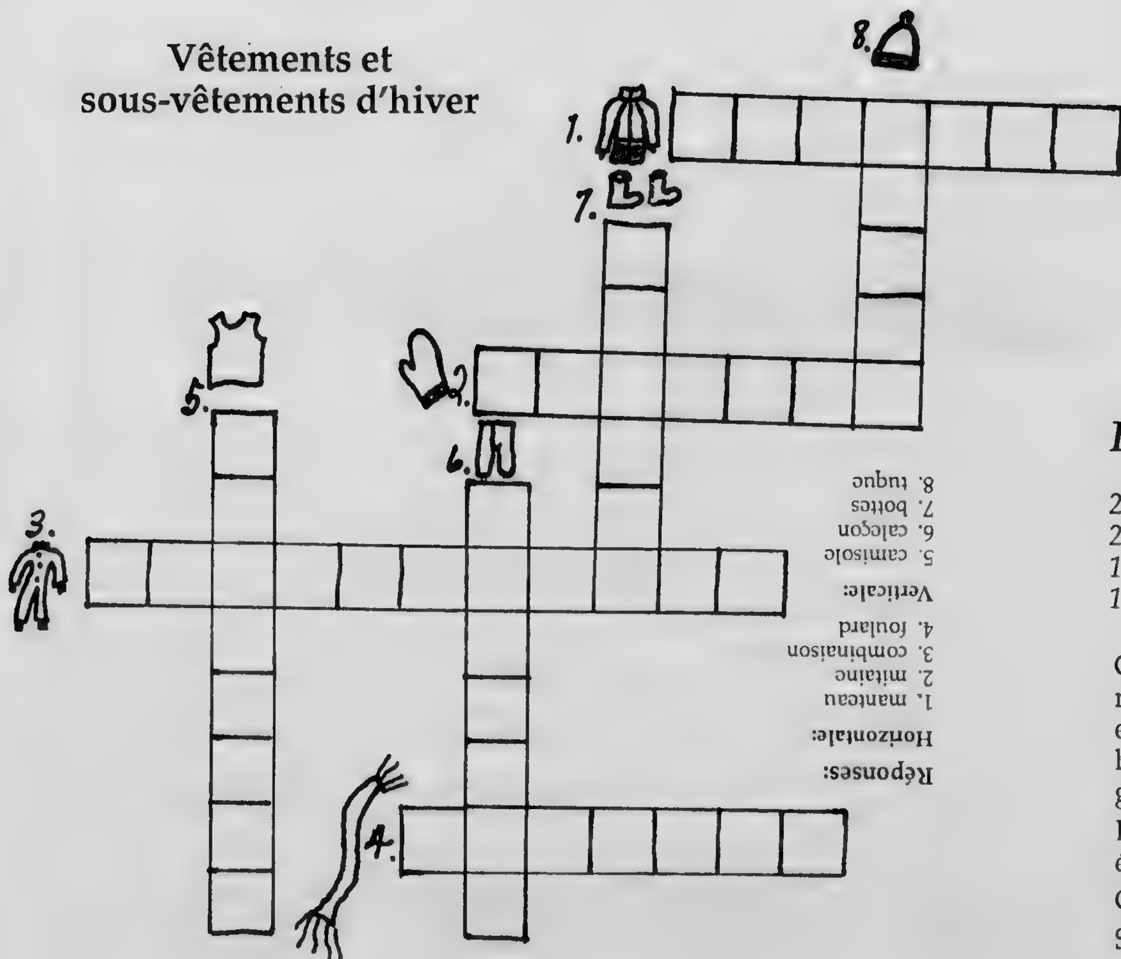


Message



Membre gagnant de la semaine
8451
Paulette Taillefer 7 ans
12, rue Landry
Saint-Norbert (Manitoba)

Vêtements et sous-vêtements d'hiver



OYEZ! OYEZ!

Le Club de Bicolo vient d'atteindre

10 000 membres

après 18 ans d'existence!!!

La chanceuse: Christelle Manaigre de Sainte-Anne recevra un petit prix «boni».

LES MUFFINS DE BICOLO

2 oeufs
2/3 de tasse de lait
1/3 de tasse de beurre fondu
1 3/4 de tasse de farine
1/2 tasse de sucre
4 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
de la confiture

Chauffer le four à 400° F et graisser 12 moules à muffin. Battre les oeufs dans un bol en ajoutant le lait et le beurre. Tamiser les autres ingrédients dans ce liquide et ne brasser que très peu (la pâte doit être granuleuse).

Dans chaque moule, mettre 1 c. à thé de confiture épaisse. Remplir les moules aux 2/3.

Cuire au four de 17 à 20 minutes.

Servir tiède.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 13 janvier

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **G.I. Joe**
6h00 Télé-M **C.O.P.S.**
6h30 Télé-M **MAXI**
7h00 Télé-M **La Belle Vie**
7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willie**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs**
Télé-M **Vidéostar**
11h00 CBWFT **De Mao à Mozart**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Cindy**
TV-5 **Histoires naturelles**
12h30 TV-5 **Hotel**
13h00 Télé-M **Ciné Week-end: Les flics ne dorment pas la nuit**
TV-5 **Visa pour le monde: La Macédoine** (5e de 20)
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
14h05 TV-5 **Viva: Youster et Yodler**
15h00 Télé-M **L'aventure**
TV-5 **Télétourisme**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 Télé-M **Batman**
17h00 CBWFT - **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Visiontario II**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Le Canada sur deux roues** (9e de 9)
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Percours**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Flyers de Philadelphie
Télé-M **Célébration 90**
19h30 TV-5 **Sacré soirée** Invités: Nana Mouskouri, Cindy Lauper, Frédéric François.
20h00 Télé-M **Festival international de Cascades**
21h00 Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **La part des choses**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **La politique fédérale**
22h15 CBWFT **Cinéma: La bonne année**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Challenge WWF**
22h35 TV-5 **Jazz-in concert: Renato Anselmi, Bill Von Arx**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h30 Télé-M **Ciné-Lune: L'effroyable créature**
TV-5 **Parcours** (reprise)
0h30 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
1h55 TV-5 **Radio France internationale**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 14 janvier

5h00 Télé-M **Ma petite pouliche**
5h30 Télé-M **Les transformeurs**
6h00 Télé-M **C.O.P.S.**
6h30 Télé-M **MAXI**
7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Les héros du samedi**
13h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**
Télé-M **Ciné week-end: La cage aux poules**
TV-5 **Concours musical international Reine Élizabeth de Belgique 1989**
14h00 CBWFT **Les matinées du dimanche**
TV-5 **Apostrophes: Les plaisirs populaires**
15h30 Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Océaniques**
16h00 Télé-M **Alf**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Le quart d'heure du procope: le 10 septembre 1797**
17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan:** Roger Borniche
18h00 CBWFT **Ce soir dimanche et le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **L'Afrique des femmes** (12e de 12)
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Spécial Elsa**
TV-5 **Apostrophes: Grand standing**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** La passion d'Anna Karénine
Télé-M **Club sandwich**
20h15 TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant hiver**
21h00 Télé-M **7 jours**
21h15 TV-5 **Place publique: drôles d'universités!**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Magazine Montréal**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h40 CBWFT **Le Téléjournal**
23h00 CBWFT **Scully rencontre**
Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **L'Afrique des femmes**
23h30 TV-5 **Apostrophes: Grand standing**
23h40 CBWFT **Les nouvelles du sport**
0h00 CBWFT **Cinéma: Rétrospective Chaplin**
Télé-M **Bon dimanche**
0h45 TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant hiver**
1h45 TV-5 **Radio France internationale**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Justice pour tous**
3h00 Télé-M **Sans détour**
3h30 Télé-M **Le flic de Chicago**
4h30 Télé-M **En toute amitié**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 15 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Si c'était à refaire**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Temps présent: la fièvre des voyages**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Le petit journal**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Génies en herbe:** Notre-Dame-de-Lourdes contre Garden City
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Dynastie**
TV-5 **7 sur 7**
19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Médiations: femmes battues... tous complices**
21h25 CBWFT **Le point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Auto-stop girl**
22h50 TV-5 **Journal télévisé TF1**
23h20 CBWFT **Cinéma: Benvenuta**
TV-5 **L'info-5**
23h50 TV-5 **7 sur 7**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
0h50 TV-5 **Thalassa**
1h45 Télé-M **L'or du temps**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 16 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Signé Furax**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **7 sur 7**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**
16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Miniséries: Le dernier grand convoi** (7 de 8)
TV-5 **Les carnets de l'aventure: le parapluie de Ghenne**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **L'heure de vérité**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Ciel, mon mardi!**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Le doux parfum de la mort**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h20 CBWFT **Cinéma: L'or noir de l'Oklahoma**
23h30 TV-5 **L'info-5**
0h00 TV-5 **Les carnets de l'aventure**
0h15 Télé-M **Histoires de l'autre monde**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **L'heure de vérité**
1h45 Télé-M **Chop-Suey**
2h15 Télé-M **Épopée rock**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 13 au 19 janvier 1990

Samedi 13 janvier

13h00 Télé-M **Les flics ne dorment pas la nuit.**
Drame social avec Stacy Keach, George C. Scott et Scott Wilson. Les dures expériences d'un jeune homme qui s'engage dans le corps policier de Los Angeles. (amér. 1972)

22h15 CBWFT **La bonne année.**
Comédie policière réalisée par Claude Lelouch, avec Lino Ventura, Françoise Fabian et Charles Gérard. En 1966, vers Noël, deux truands se rendent à Cannes pour y mettre au point un vol de bijoux. (fr.-it. 1973)

23h30 Télé-M **L'effroyable créature.**
Science-fiction avec Kurt Russell, Wilford Brimley et Richard Dysart. La vie d'une station de recherches en Antarctique est perturbée par l'intrusion d'un extra-terrestre polymorphe. (amér. 1982)

Dimanche 14 janvier

13h00 Télé-M **La cage aux poules.**
Comédie musicale avec Burt Reynolds, Dolly Parton et Dom De Luise. Au Texas, un animateur de télévision part en guerre contre une maison de tolérance. (amér. 1982)

20h00 CBWFT **La passion d'Anna Karénine.**
Adaptation du célèbre roman de Léon Tolstoï par Gabriel Arout. Avec Jean-Louis Ouellet, Micheline Bernard, Jean-René Ouellet, Sylvie Morel, Anne Bryan, Marc Bellier, Yves Massicotte.

00h00 CBWFT **Rétrospective Chaplin.**
Comédies réalisées et interprétées par Charles Chaplin. Une vie de chien (A Dog's Life, 1918); La revue de Charlot (Shoulder Arms, 1918); Une idylle aux champs (Sunnyside, 1919).

Lundi 15 janvier

12h00 Télé-M **Si c'était à refaire.**
Comédie dramatique de Claude Lelouch avec Catherine Deneuve, Anouk Aimée et Jean-Jacques Briot. A sa sortie de prison, une jeune femme reprend la garde de son fils de quinze ans et recueille chez elle une ancienne compagne de cellule. (fr. 1976)

22h45 Télé-M **Auto-stop girl.**
Drame avec Rod Steiger et Claire Bloom. Les mésaventures d'un mari imprudent qui a fait monter dans sa voiture une jeune auto-stoppeuse. (brit. 1969)

23h20 CBWFT **Benvenuta.**
Drame sentimental réalisé par André Delvaux, avec Fanny Ardant, Vittorio Gassman et Mathieu Carrière. Un scénariste entreprend l'adaptation d'un roman qui a fait scandale autrefois. (belge 1983)

Mardi 16 janvier

12h00 Télé-M **Signé furaux.**
Comédie policière de M. Simenon avec Bernard Haller, Jean-Pierre Darras et Jean Le Poulain. Deux services policiers rivaux enquêtent sur la disparition des principaux monuments de Paris. (fr. 1980)

22h45 Télé-M **Le doux parfum de la mort.**
Drame policier de P. Sasdy avec Shirley Knight, Michael Gathard et Dean Stockwell. Une avocate croit qu'un jardinier est l'instigateur d'un complot mené contre elle. (brit. 1986)

23h20 CBWFT **L'or noir de l'Oklahoma.**
Drame réalisé par Stanley Kramer, avec George G. Scott, Faye Dunaway, John Mills et Jack Palance. En 1913, une femme veut exploiter un puits de pétrole situé sur son terrain. (amér. 1973)

Mercredi 17 janvier

12h00 Télé-M **Pony Express Rider.**
Western de R. Totten avec Stewart Petersen, Henry Wicoxon et Maureen McCormick. Pour retrouver l'assassin d'un ami, un adolescent s'engage dans un service de courrier à cheval. (amér. 1976)

22h45 Télé-M **Harvey.**
Comédie fantaisiste de H. Koster avec James Stewart, Josephine Hull et Peggy Dow. Un vieux garçon sympathique converse avec un lapin géant imaginaire. (amér. 1950)

23h20 CBWFT **Capitaines courageux.**
Drame réalisé par Harvey Hart, avec Karl Malden, Ricardo Montalban et Jonathan Kahn. Un bateau de pêche recueille à son bord un garçon arrogant tombé d'un paquebot. (amér. 1977)

Jeudi 18 janvier

12h00 Télé-M **Une bible et un fusil.**
Western avec John Wayne, Katherine Hepburn et Richard Jordan. Une institutrice d'âge mûr et un jeune indien s'attachent aux pas d'un vieux policier et l'assistent dans sa lutte contre des criminels. (amér. 1975)

22h45 Télé-M **Hallucinations.**
Drame d'horreur avec Jack Jones et Pamela Stephenson. Logé dans un manoir à la campagne, un chanteur subit chaque nuit d'étranges expériences.

23h20 CBWFT **American Way.**
Comédie satirique réalisée par Maurice Phillips, avec Dennis Hopper, Michael J. Pollard et Eugene Lipinski. Un groupe de vétérans du Viêt-nam opèrent un poste de télévision pirate à bord d'un vieux bombardier. (brit. 1986) Première.

Vendredi 19 janvier

12h00 Télé-M **Seuls sont les indomptés.**
Western de D. Miller avec Kirk Douglas, Walter Matthau et Gena Rowlands. Un cowboy s'échappe de prison et tient tête à la police. (amér. 1962)

13h30 CBWFT **Nous sommes du jazz.**
Comédie musicale réalisée par Karen Chakhnazarov. Au début des années 20, un étudiant en musique choque ses professeurs par son goût pour le jazz. (sov. 1983)

19h00 CBWFT **Profession: journaliste.**
Drame réalisé par Mike Robe, avec Martin Sheen, Barbara Babcock et Peter Riegert. L'arrestation d'un professeur de lycée accusé d'agression sexuelle est cause de conflit entre un animateur-vedette de la télévision et son directeur d'information. (amér. 1986) Première.

22h45 Télé-M **Dynamite Jones.**
Drame policier de J. Starrett avec Tamara Dobson, Bernie Casey et Shelley Winters. Une Noire, agent spécial du gouvernement, s'engage dans la lutte contre les trafiquants de drogue. (amér. 1973)

23h20 CBWFT **Flagrant désir.**
Drame policier réalisé par Claude Faraldo. Avec Sam Waterston, Marisa Berenson et Lauren Hutton. Un policier enquête auprès d'une riche famille de Bordeaux sur la mort d'une jeune femme dont la noyade ne lui semble pas accidentelle. (fr. 1986) Première.

Mercredi 17 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M Télé-M **Cinéma: Pony Express Rider**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. La révolution romantique** (8 de 13)
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Jazz in concert**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **SMAC**
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Islanders de New York
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Au nom de la loi**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Robert Charlebois (2 de 2)
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: la guerre oubliée: primeur**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
TV-5 **Téléobjectif: chants de la terre prochaine: primeur**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Sauve qui peut**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Harvey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h15 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h20 CBWFT **Cinéma: Capitaines courageux**
23h45 TV-5 **Au nom de la loi**
0h45 Télé-M **Hockey** (reprise)
TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h15 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
1h45 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h10 TV-5 **Radio France internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 18 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Une bible et un fusil**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre.** La révolution romantique (9e de 13).
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Quelques hommes de bonne volonté** (3 de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Au nom de la loi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Les carnets de l'aventures**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **La rage de vaincre**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Yaguel Didier, François Brune, Muriel Cerf, Albert Jacquard.
20h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche: Yves Rénier**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Le racisme à l'aube de l'an 2000**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: Hallucinations**
22h50 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: American way**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 19 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Seuls sont les indomptés**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: Nous sommes du jazz**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Doogie Howser, médecin**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Cinéma: Profession: journaliste**
Télé-M **Miami**
TV-5 **Temps présent: la vérité sur les Tamouls**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **Livres-propos**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Tranche de cake**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Cargo de nuit**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Dynamite Jones**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h20 CBWFT **Cinéma: Flagrant désir**
23h40 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h10 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h10 TV-5 **Livres-propos**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Un reflet suspect des catholiques


Claude BLANCHETTE
prêtre

Dans sa toute première livraison de 1990, la revue canadienne «Maclean's» publie les résultats d'une enquête qui se veut le reflet des attitudes et des attentes du peuple canadien à l'orée d'une nouvelle décennie.

Dans les premiers jours de novembre 89, les enquêteurs ont interrogé 1 500 personnes de 18 ans et plus provenant de toutes les régions du pays.

Les résultats ont été soumis à des analystes qui nous livrent le portait de ce que nous sommes comme peuple.

Sans majorer l'importance qu'on peut accorder à de tels exercices, conscient que les questions peuvent être posées de manière à provoquer une réponse allant dans un sens déterminé, averti que l'on ne peut pas tout demander et qu'il faut donc faire jouer largement la marge d'erreur — plus ou moins 3% dans ce cas — je m'interroge sur sa validité.

Dans une section intitulée «Support for women's rights», titre qui indique immédiatement le parti pris de ce qui suit, l'enquête en question ne parle que de l'avortement sur demande.

Faut-ils dès lors conclure, comme semble le faire l'article, que les droits des femmes se résument à la seule question de l'avortement?

Un peu comme si, une fois cette question réglée, les femmes auront acquis tous les droits qui leur revient en justice!

Aucune question n'a été posée sur les droits de l'enfant à la vie.

J'ose parier

N'est-ce pas une insulte à peine déguisée aux droits qu'ont les femmes — et les hommes — au respect intégral de la vie dès le moment de la conception?

Dans cette section, on ne peut plus biaisée, on nous apprend que 32% de la population souhaite l'avortement sur demande, que 55% la souhaite dans certains cas et que 11% est contre.

Puis l'article poursuit en se concentrant uniquement sur le tiers de la population qui exige l'avortement sur demande.

Qu'en est-il des 2/3 qui ont une opinion beaucoup plus nuancée?

Aussi, on nous annonce que 29% des répondants catholiques (il semble y avoir peu de différence entre les réponses des hommes et celles des femmes dans ce cas-ci) exigent l'avortement sur demande, que 56% l'accepteraient «dans certains cas» et que seulement 14% sont absolument contre.

Ce qui rend ce reflet de ce que pensent les catholiques suspect est qu'on ne nous indique nulle part ce qu'on entend par «dans certains cas».

En plus, j'ose parier que si une question avait été posée sur le droit à la vie, les réponses auraient été probablement contradictoires.

Aussi, personne ne semble avoir pensé définir ce qu'est un «catholique». Avons-nous affaire ici à des personnes baptisées «catholique» qui ont pris leur distance par rapport à l'Église mais qui continuent, dans des enquêtes et des recensements, à se dire «catholique»?

Avec ces moyens de plus en plus sophistiqués pour manipuler l'opinion publique, il nous faudra un esprit critique de plus en plus aiguisé!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.

467-
ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.

078-
À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

311-
À VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

312-
COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-
À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.

044-
ATTENTION! ATTENTION!: Recherche d'orateurs dynamiques. Sujet: a) Pourquoi parler français b) Est-ce que ça paie d'être Canadien-français. c) Est-ce que les Canadiens-français s'entraident? Contactez Denis au Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) au 233-1560 pour le projet Intégration Jeunesse.

109-
À LOUER: Saint-Pierre-Jolys, maison 4 chambres à coucher, grand lot, garage. 425$ par mois. Composez le 253-5577 après 18h.

110-
À LOUER: Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher, 450$/mois plus services. 233-2171.

114-
À LOUER: 502, Saint-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher, (boiseries en chêne) stationnement inclus. 370$ par mois. 253-8555.

115-
À ACHETER: J'aimerais acheter violon ou viola. Appelez Léo à Saint-Boniface au 254-2948.

116-
À LOUER: rue Ritchot, appartement de 4 pièces qui inclut une chambre à coucher, entrée privée meublé. Ce loyer comprend le stationnement mais pas l'électricité. 300$ par mois. Tél.: 233-1097.

118-
HOMME D'EXPÉRIENCE, disponible dans la région de Saint-Boniface - Norwood pour faire tout genre de rénovations — peinture, etc. Composez le 233-8184.

119-
À VENDRE: un téléviseur portatif noir et blanc 12". Veuillez composer le 256-3338 après 18h.

120-
À LOUER: appartements simples et un double au Foyer Chez-Nous. Libre immédiatement. Composez le 233-7761 avant midi et demandez Lionel.

121-
VENTE PRIVÉE dans le village de Saint-Malo, maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bains, grand lot de rivière de 5,23 acres, garage double. 347-5280.

122-
VOUS DÉSIREZ une occupation intéressante à temps partiel et bien rémunérée... JOCUS vous offre la possibilité de devenir conseillère en jouets. Louise: 1-878-2583.

123-
À LOUER: rue Dumoulin, app. 2 chambres à coucher, chauffage et stationnement inclus. 495$ par mois plus électricité. Tél.: 233-9333.

124-
À SOUS-LOUER: app. de 2 chambres à coucher pour le 1er mars. Près de l'hôpital Saint-Boniface. Climatisateur, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, stationnement inclus. 555$/mois. 237-1344.

125-
ON DEMANDE une gardienne pour 2 enfants, 2 jours et demi par semaine. Composez le 663-1047 (Michèle).

126-
À LOUER: appartement de 3 pièces pour le 15 janvier. Laveuse et sécheuse, tapis, rideaux, à 345$. Très propre, à Saint-Boniface. 233-6530

127-
À VENDRE: chemises genre Festival du Voyageur faites sur commande. Pour plus de renseignements appeler au 233-5960.

128-
À LOUER: maison de 2 chambres à coucher, libre immédiatement, à deux pas du Collège. Pour plus de renseignements, contactez Fernand Laurencelle au 235-0502.

129-
VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.

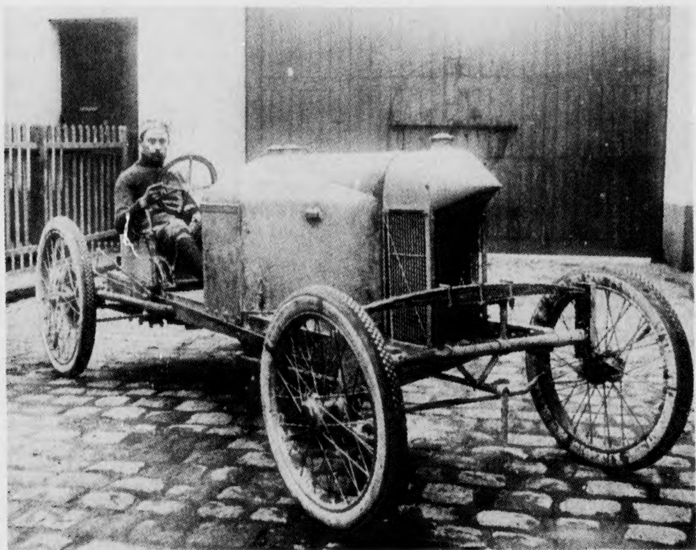
130-
À LOUER: rue Youville, appartement de 4 chambres à coucher, 550$ par mois. Chauffage inclus. Tél.: 256-5316 après 18h.

131-
À VENDRE: maison à Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, garage, sous-sol fini. 79 900$. Composez le 233-8792 ou le 231-0614.

132-
FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

QUIZ

Combien de voitures dans le monde?



QUESTIONS

1. Combien de voitures sont produites chaque année dans le monde?

2. Les feux de forêts sont-ils néfastes ou bénéfiques?

3. Quelle est la spécialité de l'herpétologue?

4. A qui doit-on le système métrique?

5. «Servez ce whisky au petit juge blond qui fume.» Qu'est-ce que cette phrase a de particulier?

RÉPONSES

1. En 1988, année record, 33,3 millions de voitures sont sorties des usines dans le monde. Le précédent record datait de 1978 (avant le premier choc pétrolier).

En 1988 toujours, les pays d'Europe de l'Ouest ont fabriqué 12,4 millions d'automobiles, l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) 8 millions, et la zone asiatique (Japon, Corée du Sud, Inde), près de 10 millions.

À eux seuls, les Japonais ont produit près de 8 millions de véhicules en 1987.

Les prévisionnistes annoncent, pour l'an 2000, une production automobile mondiale atteignant 46 à 47 millions d'unités.

2. Les feux de forêts, même s'ils causent d'importants dégâts à la faune, apparaissent aussi comme des sources de vie d'un point de vue écologique. Ils permettent en effet de régénérer et de recycler la forêt de deux manières.

D'une part, en détruisant ronces, bruyères et débris végétaux qui s'accumulent, le feu rend possible la germination de nouvelles graines et joue donc un rôle déterminant dans le maintien de la variété des plantes, nécessaire à la vie sauvage.

D'autres part, les cendres apportent une matière organique minéralisée, riche en phosphore et en potasse, dont se nourissent les plantes.

Les incendies ont les mêmes effets que la technique des brûlis, l'un des modes de cultures les plus anciens et que pratiquent encore certains peuples, comme les Aborigènes d'Australie.

En poussant, la forêt accumule, par son réseau de racines, une grande quantité d'éléments minéraux. Les brûlis permettent de répartir ces éléments sur le sol, de l'enrichir en surface et donc, d'y rendre possible des cultures de plantes pourvues de petites racines.

3. L'herpétologie est l'étude des reptiles. Le mot, introduit oficiellement en 1789, est tiré du grec herpeton, qui signie reptile.

4. On a souvent parlé de la portée universelle de la Révolution française, et l'un des éléments en est la mise au point du système métrique décimal.

Dès 1790, les députés français se sont préoccupés de mettre au point un système de mesure stable, uniforme et simple, pour remplacer les systèmes compliqués de l'Ancien Régime.

Le nom mètre est retenu et l'on décide que la nouvelle unité de mesure sera égale à la 10 millionième partie de la distance comprise depuis le pôle jusqu'à l'équateur.

Les astronomes Delambre et Méchain sont chargés de la tâche. Ils mettront sept années à calculer l'arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone.

La définition du mètre sera plusieurs fois revue par la suite. En 1889, une conférence internationale aboutit à la création du mètre étalon, toujours conservé au pavillon de Breteuil à Sèvres, en France. La dernière définition (1983) s'appuie sur une constante physique universelle, la vitesse de la lumière dans le vide.

Environ 130 pays ont adopté le système métrique dans le monde. Au Canada, bien que le principe ait été adopté à titre facultif dès les premiers années de la Confédération, en 1871, il a fallu attendre 1974 pour que le système métrique soit officiellement implanté.

5. C'est la phrase fétiche des réparateurs de machines à écrire, pour la simple raison qu'elle contient tout l'alphabet.

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

L'estragon, un ingrédient clé

L'histoire fourmille de vieilles croyances médiévales concernant les vertus médicinales et romantiques des épices et fines herbes. L'estragon ne fait pas exception.

Selon la légende l'estragon, signifiant «petit dragon», était utilisé pour soigner les morsures de serpents et autres créatures venimeuses.

On pense aussi qu'au treizième siècle, l'estragon était utilisé comme somnifère. C'est difficile à croire aujourd'hui quand on sait que l'estragon, au contraire, ravive les saveurs dans une myriade de recettes!

L'estragon n'a été utilisé en cuisine qu'à partir du seizième siècle. Il fit son apparition en Angleterre vers 1548 et en Amérique du Nord vers 1806. L'estragon, une des fines herbes les plus aromatiques, est cultivé en Union Soviétique, dans le sud de l'Europe et en Californie. Les fines herbes, comme l'estragon, nécessitent un climat chaud, sec et ensoleillé pour développer les huiles essentielles qui leur donnent leur goût et leur arôme distincts.

La délicate saveur de l'estragon, qui rappelle le goût de réglisse de l'anis, est utilisé pour rehausser nombre de plats et recettes populaires, et compose un élément clé de la cuisine française classique. C'est l'estragon qui donne ce parfum tout à fait particulier à la fameuse sauce béarnaise, souvent servie avec l'agneau, le boeuf et le poisson.



Les pâtes aux poireaux et courgettes mettent en valeur la saveur classique de l'estragon.

Pâtes aux poireaux et courgettes

2 poireaux moyens
2 c. à table (25 mL) d'huile végétale
1 1/2 tasse (375 mL) de champignons tranchés
1 grosse tomate coupée en dés
1 courgette moyenne coupée en julienne
1/4 de tasse (50 mL) de vin blanc sec
1 tasse (250 mL) de crème à fouetter
1 c. à thé (5 mL) de feuilles d'estragon
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
3 tasses (750 mL) de plumes (des pâtes, voir illustration)

Enlever la partie verte des poireaux et couper en tranches minces sur le sens de la longueur.

Dans une grande poêle, chauffer l'huile à feu mi-élevé. Faire revenir les poireaux, les champignons, la tomate et la courgette pendant 5 minutes.

Ajouter le vin et laisser mijoter 5 minutes. Incorporer la crème, l'estragon et le sel. Porter à ébullition et laisser mijoter jusqu'à ce que la sauce ait légèrement épaissi. Entre-temps, cuire les pâtes alimentaires selon le mode d'emploi de l'emballage. Bien égoutter. Déposer dans des assiettes et couvrir de sauce.

Donne 4 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A.. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

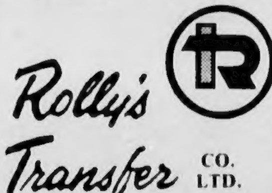


Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS *Lucien Guenette, C.A.* *Gilles Chaput, C.A.*
Arthur Chaput, C.A. *André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS *Raymond Desrochers, C.A.* *James Doer, C.A.*
Maurice Morissette, C.A. *Russell Paradoski, C.A.*
Paul Prenovault, C.A. *Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

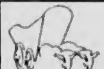
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling
et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________________________

Un an (Manitoba) 25$ ❑ hors province 30$ ❑
Deux ans (Manitoba) 45$ ❑ hors province 60$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ